

Dissertation sur l'utilité de la soye des araignées, en latin et en françois : à laquelle l'on a joint l'analyse chimique de cette soye, avec quelques autres pièces. Qui ont été faites à ce sujet / par Mr. Bon.

Contributors

Bon, François Xavier, 1678-1761.

Publication/Creation

A Avignon : Chez F. Girard ..., 1748.

Persistent URL

<https://wellcomecollection.org/works/b5gv9vda>

License and attribution

This work has been identified as being free of known restrictions under copyright law, including all related and neighbouring rights and is being made available under the Creative Commons, Public Domain Mark.

You can copy, modify, distribute and perform the work, even for commercial purposes, without asking permission.



Wellcome Collection
183 Euston Road
London NW1 2BE UK
T +44 (0)20 7611 8722
E library@wellcomecollection.org
<https://wellcomecollection.org>



~~14453/B~~
L. xvi Spi

14453/B

65546

DISSERTATION

SUR L'UTILITÉ

DE LA SOYE

DES ARAIGNÉES ,

EN LATIN ET EN FRANÇOIS :

A laquelle l'on a joint l'Analyse
Chimique de cette Soye , avec
quelques autres Pièces qui ont été
faites à ce sujet.

PAR *Mr. BON* Conseiller d'Etat &
Premier Président Honoraire en la
Cour des Comptes , Aides & Finances
de Montpellier.



A AVIGNON ,

Chez FRANC. GIRARD , Place St. Didier.

M. D. CC. XLVIII.



DISSERTATION

S U R

L'UTILITÉ DE LA SOYE
DES ARAIGNÉES,

PAR MONSIEUR BON,

CONSEILLER d'Etat, Premier
Président Honoraire en la Cour des
Comptes, Aydes & Finances de Mont-
pellier, Académicien Honoraire &
Président de la Société Royale des
Sciences de la même Ville; de l'Aca-
demie Royale des Belles Lettres &
Inscriptions de Paris, & de la Société
Royale de Londres, & de celle de
l'Institut de Bologne.

APRÈS l'Étude principale que
A tous les hommes doivent faire
 de leurs devoirs essentiels, soit
 par rapport à ce qui regarde leurs Em-
 plois, soit par rapport à ce qu'ils se





DISSERTATIO

D E

USU, ET UTILITATE
ARANEARUM SERICI

A D. D. BON,

Regi à Secretioribus Consiliis, Supremæ
Computorum, Subsidiarum, fiscique
Regii Curix Proto-Præside Hono-
rario, Societatis Regiæ Scientiarum
Socio Honorario, Regiæ humanio-
rum Litterarum, & Inscriptionum
Academiæ Parisiensis, nec-non Re-
giæ Societatis Londinensis, & Bo-
noniensis Academiæ Instituti.

*UM in ea præcipuè Studia homi-
nes incumbere debeant, quæ ad
sua numerata, tum publica tum
privata ritè obeunda conferre possunt,
alia tamen necesse est ut sibi seligant;*

A ij

doivent à eux-mêmes, ou aux autres, il est nécessaire qu'ils se choisissent avec soin des amusemens aussi utiles, qu'agréables; & comme l'examen de la nature convient à toutes sortes d'état, dans quelque degré d'élevation qu'on soit, il ne faut pas être surpris que la plupart ayent donné la préférence à cette espèce d'étude, puisqu'elle a toujours été regardée comme un délassement d'esprit, & comme un moyen sûr de s'instruire en se divertissant.

En effet, quels amusemens trouverions-nous plus solides, & plus convenables, & dans quelle science peut-on faire avec tant de facilité d'aussi grands progrès? Il n'en seroit pas de même des autres parties de la Philosophie; on n'en acquiert la connoissance, que par de profondes méditations, & par un travail assidu, & pénible. Quelle différence d'études! L'une ne demande que quelques momens de loisir, & l'autre demande l'homme tout entier.

Pourrions-nous blâmer après cela ceux qui s'amusent quelquefois à développer les secrets de la nature, puis-

in quibus non fructuosè modò, sed cum quâdam etiam delectatione versentur. Nod igitur mirum si plerique ad rerum naturalium inquisitionem se se contulerint, quandò in eâ summa & honestas, & dignitas, animique libera quadam oblectatio ac relaxatis inveniantur.

Quid enim tam oblectare ac relaxare animum potest, quid tam faciles, tamque uberes & ut ita dicam tempestivos fructus afferre? Non ita in suis ceteris partibus frugifera Philosophia est, quæ si tamen aliquid confert, id sanè stat multo labore. Proh quanta studiorum dissimilitudo! Te primum delectationis causâ, cum est otium!, te totum integrumque postulat aliud.

Quis eos igitur vituperandos dicet qui quod otii datur in earum rerum quæ à naturâ involuta videtur, per-

qu'il en coûte si peu ; & doit-on se priver de pareils divertissemens ? Le moindre Insecte , la moindre Plante , une Pierre un peu extraordinaire , tout fournit de quoi rêver avec plaisir dans le lieu le plus solitaire , tout engage à admirer la puissance & la sagesse infinie du Créateur , & j'ose dire que c'est sans doute cette merveilleuse variété qu'on voit répandue dans tous ses ouvrages , qui a le plus contribué à faire reconnoître aux Payens même un premier Être , seul auteur de l'Univers.

Tous les Philosophes ; & fut-tout les Modernes , ont regardé cette science comme le fondement de la Physique. S'ils s'attachent à chercher avec exactitude des faits certains , ce n'est que pour parvenir dans les suites à la véritable connoissance des causes. L'ardeur avec laquelle l'Académie Royale des Sciences de Paris & la nôtre cultivent cette partie de la Philosophie , suffiroit assez pour en prouver toute l'utilité ; mais sans alléguer ici l'exemple de ces sçavantes Compagnies , qui semblent être engagées par leurs institutions d'en faire

quisitione libentiùs consumere consueverunt? Cum ea nullius ferè laboris sit; minima quæque, vile Insectum, tenuis Planta, Lapis quoque non vulgaris, hac animo gratam cogitandi, ac meditandi materiam, in loco etiam desertissimo præbent, hac ad Auctorem potentissimum mentem evehunt, nec dubium est quin ethnici ex eâ varietate, quam sparsam mirabantur in tot operibus, ad primi, à quo uno manarent omnia, numinis cogitationem devenerint.

Hoc maximè Phisicam niti fundamento censuerunt omnes Philosophi, ac præsertim recentiores, qui si tantoperè in explorandis, certoquè dignoscendis effectibus laborarint, in eo consilio effecerunt, ut jam detecto effectû, detegerentur & causa. Sed ut eam celebrem Regiam scientiarum Academiam Parisiensem, nostramque omittam, quarum ardentissimum erga hanc Philosophiæ partem studium illius pariter utilitatem, fructumque abundè demonstrat, ut eas, inquam, omittant, quæ ad hanc curam, operamque potissimum instituta sunt; quot Impe-

une étude particulière ; combien a-t-on vû d'Empereurs , de Rois , de Princes , & des Magistrats s'y attacher pour leur seule satisfaction ?

Alexandre en faisoit son amusement ordinaire , malgré les embarras que lui donnoit la conquête du monde ; & le fameux Aristote reçût quatre cens quatre-vingts mille écus de l'Histoire des Animaux qu'il avoit composée par son ordre. Pline ne fut pas moins récompensé pour avoir offert à l'Empereur Tite , les sçavans & curieux récueils , qu'il avoit faits en examinant la nature.

L'Histoire Profane n'est pas la seule , où l'on trouve des marques de l'attachement qu'on a eu pour ce genre d'étude. L'Histoire Ecclésiastique nous en fournit des exemples encore plus respectables , par le grand nombre de Papes & de Pères de l'Eglise , qui n'ont pas dédaigné de joindre cette étude à tant d'autres. Saint Augustin peut suffire à nous en convaincre ; toujours attentif à réprimer les erreurs naissantes , ou à instruire les Fidèles

ratores, quot Reges, quot Principes ad eam sese delectationis causâ contulerunt?

Alexander tot bellicis curis intentus, utpotè totius orbis subigendi desiderio flagrans, huic tamen studio si quid nactus erat otii collocabat: adeò ut Aristoteli ad conscribendam Animalium Historiam octingenta talenta dederit, nempe ad impensas illius operis, simul & premium. Nec minùs munificum Imperatorem Titum exipit Plinius, cum ei labores suos accuratam scilicet rerum naturalium historiam obtulit.

Neque ex profanâ duntaxat Historiâ, illustriora sunt nobis etiam, ex sacris litteris sumenda exempla, & eorum quidem, quorum veneranda à nobis, maximèque colenda videtur memoria.

Plures videmus Pontifices, plures Ecclesie Doctores, huic etiam philosophiæ parti suorum aliquid studiorum imperitentes; sed nobis unus satis fuerint Augustinus, qui quamvis totus & Infidelibus ab erroribus avertendis, iisque Christi imbuendis legibus esset, ab hoc

des devoirs du Christianisme , il s'est attaché néanmoins à cette science , & son Traité de la Cité de Dieu fait bien voir , que nous ne devons jamais mépriser de connoître ce que Dieu même a jugé digne d'être créé.

Ne cherchons pas ailleurs des exemples si étrangers ; n'en avons nous pas de domestiques en la personne de Guillaume Pelissier , Evêque de Montpellier ? N'avoit-il pas composé plusieurs Livres sur cette matiere , & le celebre Rondelet auroit-il jamais pû achever son grand Ouvrage sur les Poissons & les Coquillages , qui se trouvent dans nos Mers , sans les soins & les depenses de ce digne Prélat ? Nos Rois même se sont fait quelquefois un plaisir d'examiner la Nature ; & les Historiens de France nous assurent que François I. avoit fait de si grands progrès dans cette science sans autre étude , que celle de la conversation des Sçavants Jacques Cholin , & Pierre Castelan , qu'il n'ignoroit rien de tout ce que les Auteurs anciens & modernes avoient écrit , tant sur les Animaux , Insectes ,

studiorum genere non abhorruit opus quod scripsit de civitate des satis ostendit ea non esse nostrâ inquisitione, atque cognitione indigna, quæ Deus ipse creare non dedignatus est.

Sed hæc externa; domesticis abundamus exemplis, nam plurimos de hac eadem re à Guillelmo Pelisserio Montpeliensi Episcopo, libros editos habemus, cujus ope & curâ, egregiam illud Rondaletis de Piscibus & Conchyliis, quæ in nostris gignuntur Maribus, extat opus, quod adhuc desideraretur haud dubiè, si defuisset Pelisserius. Placuit quoque hæc Regibus nostris nature indagatio, Gallicisque mandatam Historiis videmus, eò in isto studio genere prudentem atque intelligentem evasisse Franciscum I. colloquio duntaxat Doctorem illorum Jacobi Cholini, & Petri Castellani, ut ea omnia, quæ cum in antiquiorum, tum recentiorum scriptis, de Insectis, Plantis, Metallis, ac gemmis memoria prodita essent, & meminisset, & aptè dissekeret.

Plantes , Métaux , que sur les Pierres précieuses.

Les liberalités de ce Prince envers les Gens de Lettres , attirerent dans le Royaume tant de Personnes illustres par leur savoir , qu'on lui donna avec justice le nom de Pere des Muses ; mais s'il a mérité ce glorieux titre , avec combien plus de raison ne le devons nous pas à LOUIS LE GRAND ? Occupé sans relâche de mille soins différens , qu'il est obligé de prendre pour soutenir les efforts de toute l'Europe armée contre lui , au milieu de tant de travaux , rien ne peut le détourner de cette attention bienfaisante , qu'il a toujours eüe à faire fleurir les Arts & les Sciences ; l'établissement de cette Société en est une preuve incontestable , puisqu'il a bien voulu s'en déclarer lui-même le Protecteur.

Que pouvons-nous faire de mieux pour lui marquer notre reconnoissance , que de seconder ses intentions ; C'est-à-dire , que vous , * Messieurs , qui avez été choisis pour faire l'Histoire

* *Messieurs les Académiciens.*

Hic munificentissimâ liberalitate suâ tot in Galliam ingenio ac doctrinâ prestantes viros undiquè accersivit, ut artium, masarumque pater jure ac meritò sit appellatus. Sed quanto magis LUDOVICO MAGNO hoc tribuendum, quem ab eâ in litteratos liberali benevolentia, nec totius Europa in se conjurata arma, nec tot ardui, assiduique ad hostium sustinendos, comprimendosque impetus, labores capiendi, deterere valuerunt: quod certè in hac modò erectâ ac institutâ societate elucet, cujus in fidem suam recepta, patronus unus ac tutor voluit adoptari.

Tanto ergo honore ac beneficio nos non indignos exhibeamus, sed pro virili tanti Principis desiderio votisque respondeamus: hoc dico nempe, ut vos, quibus hujusce Provincia naturalem Historiam posteritati transmittendi est cura deman-

naturelle de cette Province , vous redoubliez , s'il se peut , vos soins , & vos études pour rendre vos recherches aussi utiles que curieuses? Pour moi qui ai des occupations bien différentes , quoique je me doive tout entier à l'étude des Loix & des Ordonnances , je crois néanmoins que pour repondre à la grace que le Roy m'a faite , en me nommant Associé honoraire , avec des Personnes * aussi illustres par eux mêmes , que par leur naissance , & la dignité de leurs emplois ; je dois mettre à profit tous les momens de mon loisir , & tâcher de vous ayder , s'il m'est possible , dans la recherche de la nature. L'avantage que j'ai d'être parmi vous , doit m'inspirer ces sentimens , vous les avés toujours reconnus en moi , & vous les reconnoîtriés encore mieux dans les suites , si mon premier devoir me permettoit de donner plus de tems que je ne fais , à meriter la place , que j'occupe ici.

L'observation que j'ai l'honneur de vous presenter , à l'entière grace de la

* Messieurs les Academiciens Honoraires.

data, nova majorique si fieri possit attentione ac diligentia incumbatis operi, vesterque in dies cum utilior tum eruditis auribus dignior labor evadat. Quod ad me attinget, & si longè dissimiles occupationes totum me sibi vindicare, atque in Jure Civili; praeiisque Legibus perdiscendis asserere videantur, sic tamen existimo, non vulgare hoc Regis beneficium, quo me tot viris non solum nominis splendore; mineribusque sed propriis etiam dotibus commendandis socium honorarium adjunxit, id pro suo jure reposcere, ut, quidquid mihi otii esse poterit, in commune studium conferam, vobisque, quantum in me erit, in naturam indagandam adjutor accedam. Hanc mentem, hosque sensus vestrae societatis, consortisque dignitas in me excitat, quod nunquam defuisse vidistis, & fore in posterum amplius sanè cognosceretis, si praecipui mei muneris, officisque major posset fieri intermissio.

Quod nunc vobis inventum offero, ut prorsus recens novitatis gratiam habet, habiturum fortè majorem utilitatis. Quod

nouveauté, & peut-être fera-t-elle un jour des plus utiles ; les approbations que vous donnâtes, Messieurs, au simple recit des expériences que je projettois de faire sur cette matière, m'ont engagé à les exécuter, & c'est à vos empressements qu'on devra le détail que j'en vais faire.

On fera surpris d'apprendre que les Araignées font une Soye aussi belle, aussi forte & aussi lustrée que la Soye ordinaire ; la prévention ou l'on est contre un Insecte aussi commun que méprisé, est cause que le Public a ignoré jusqu'ici toute l'utilité qu'on pouvoit en tirer ; & comment l'auroit-il seulement soupçonné ? Celle de la Soye, toute considérable qu'elle est, a demeuré inconnue & négligée longtemps après sa découverte.

Ce fut dans l'Isle de Cos en Asie ; * que Pamphila fille de Platis trouva la première l'invention de la mettre en œuvre. Cette découverte fut bientôt connue chez les Romains, on leur ap-

* *Origine de la Soye.*

statueram experiri tot lacidibus appro-
bastis, ut ea citò exequi, ac perficere
non dubitaverim, quare si quid indè emo-
lumentum nascitur, id totum vobis, ves-
traque approbationi atque at ita dicam
prensationi referri debet.

Mirum sanè videbitur Araneas ut
Bombyces è corpore suo Filum emittere,
Sericumque, non minus pulchrum, soli-
dum, ac nitidum: quòd si nobis hactè-
nus ignotum fuerit quantum indè utili-
tatis percipi posset, id nostris certè sinis-
trâ de hoc vulgari equè ac spreto ani-
malculo malè occupatis opinione animis
tribuendum.

Et verò quis vel hoc suspicatus esset,
cùm Bombycinum sericum tanti apud nos
pretii tamdiù tamen neglectum & quasi
despectum jacuerit?

Ejus deducendi artem prima in Cos In-
sula invenit Pamphila Platis filia, hanc
mox Romani cognoverunt, delatis ad eos
Bombycibus è regione Seres, ubi non
curâ, non arte, sed à naturâ ipsa gig-
nantur: sed tantùm abest ut eam artem

porta de la Soye du pais des Seres où les Vers qui la font , croissent naturellement. Bien loin de profiter d'une nouveauté si utile , ils ne purent jamais se persuader que ces Vers produisissent des Fils aussi beaux & aussi pretieux , & tirèrent sur cela mille conjectures chimeriques ; leur ignorance jointe à leur paresse , rendit pendant plusieurs siècles la Soye d'une rareté , & d'une cherté si extraordinaire , qu'on la vendoit au poids de l'Or. Nopiscus assure que l'Empereur Aurelien refusa par cette raison à l'Imperatrice sa femme un habit de Soye , qu'elle lui demandoit avec beaucoup d'empressement. Cette rareté dura fort long-tems , & nous devons la maniere d'élever les Vers à Soye à des Moines , qui en apporterent des Œufs en Grèce sous le reign de l'Empereur Justinien , nous l'apprenons de Godefroy dans ses notes sur la Loy premiere au Code , Livre 4. *qua res venire non possunt* , & la Loy *emptori* 37. d'Ulpian §. premier au 21. Livre du Digeste , assure que le prix de la Soye étoit égal à celui des Perles.

excoluerint, ut nequidem persuadere sibi
 possent, hæc tam egregia, tamque pretiosa
 Fila è Vermium corpore, quemadmodum
 asserebatur, fuisse deducta, ut ignari sic
 negligentes, ideòque Serici panni per tot
 secula, tanta & penaria & charitas
 ut Auri ipsius pretium. Hinc apud Vo-
 piscum, Aurelianam Imperatorem vide-
 mus uxori Holofericam vestem enixè fla-
 gitanti denegare non dubitantem, usque
 adeò Holoferias vestibus, eà etiam tem-
 pestate rarum ac prorsùs insolitum fuit.
 Quà verò ratione educantur ac nutrian-
 tur hujusmodi pretiosi vermes, acceptum
 referri debet Monachis, qui eorum semen
 in Graciam, Regnante Justiniano detu-
 lerunt, quod nobis in suis nolis Lege 1.
 Cod. Lib. 4. testatur Gotofredus: & Se-
 ricum pretiosissimarum Margaritarum
 pretium adæquare, scriptum legitur ab
 Ulpiano L. Emptori 37. §. 1. ff. de
 evictionibus.

La France n'a profité que bien tard de cette découverte, puisque Henri II. porta aux noces de sa fille & de sa sœur, les premiers bas de Soye qu'on eût vû dans le Royaume. C'est à ses soins & à ceux de ses Successeurs, que nous devons l'établissement des Manufactures de Tours, & de Lion, qui ont rendu les Etoffes de Soye si communes, & qui ont pourvû si abondamment à la magnificence des Meubles & des Habits.

Tant d'exemples doivent nous faire connoître combien il est important de ne rien négliger dans l'étude de la Nature. Les choses qui paroissent d'abord inutiles, ou presque impossibles dans l'exécution, deviennent souvent très-avantageuses & très-aisées par les soins, & l'industrie des hommes. C'est le sort des nouvelles découvertes; & j'ose me flatter que celle que je propose sera reçue agréablement; l'ingenieuse Fable d'Arachné ne fait-elle pas bien voir que c'est aux Araignées, à qui l'on doit les premières idées d'ourdir les toiles & de tendre des filets aux

Seriùs in Galliam res pervenit, nam primus omnium Henricus II. tibialia Serica in filia, sororisque nuptiis gestasse fertur: hujus tamen at successorum cura debetur artis amplificatio; nam illorum ope, ac benevolentia Turone ac Lugduni instituta fuerunt celeberrime illa officina, unde tot holo Serica vestes, tot superba ornamenta ac magnifica superlectilia prodierunt, atque in dies prodeunt.

Quorsum hac nimirum in rerum naturam nihil omnino negligendum, singula accurate evolventa, solers igitur acuatur industria, multa enim, quae ne fieri quidem posse credebantur, fecimus, & ad nostros usus conduximus quae nulli posse esse usui credebantur, ita ferè contigit primò inventis, nec dubito quin istud perinde gratum ac fructuosum aliquando futurum sit. Et verò ex Aranearum labore; & cassibus, non ne & telas texere, & animalibus insidias ponere primò didicimus. Quae igitur causa cur eas in posterum eo loco non haberemus, quo & Bombyces & Apes, quae inter minima

Animaux ? Ainsi l'utilité constante que j'affure qu'on peut en tirer , les fera sans doute regarder dans la suite comme les Vers à Soye & les Abeilles , qui font de tous les Insectes les plus nécessaires & les plus admirables dans leurs ouvrages.

* Quoique l'Histoire des Araignées soit fort étendue par le nombre infini de particularités qu'on remarque dans chaque espece differente ; je crois cependant qu'il est absolument nécessaire de donner en peu de mots une idée générale & superficielle de cet Insecte , avant que d'entrer dans la description de sa Soye , je réduirai donc toutes ces especes differentes à deux principales ; sçavoir , aux Araignées à longues jambes , & à celles qui les ont courtes ; ce sont les dernières qui fournissent la nouvelle Soye dont je parle. A l'égard de leurs differences particulieres , on les distingue par la couleur ; car il y en a de noires , de brunes , de jaunes , de vertes , de blanches , & de toutes ces couleurs mêlées ensemble.

** Description générale de toutes les especes d'Araignées.*

animalia, & maximè necessaria, & in suis maximè admiranda operibus genuit natura.

Nimius fortè in *Araneorum Historiâ* forem, si qua, Cuique generi propria ac singularia sunt, vellem persequi, sunt enim & multa & varia; credo nihilominus mihi *Araneorum* operis descriptionem non esse inchoandam, nisi prius quid in hoc Insecto summatim sit cognoscendum, breviter attigero. Ad duas igitur *Araneorum* species totum hoc genus revocabo, ad eas scilicet, quæ aut longipedes, aut brevioribus instructæ sunt pedibus, quæ postrema novum hoc, de quo nunc agitur *Sericum* edunt. Hoc verò inter eas discrimen est, at variis distinguuntur coloribus, aliæ enim nigricantes, aliæ fusce, flavæ aliæ, aliæ virides, aliæ alba, plurimæ etiam omnibus his variegata coloribus inveniuntur.

On les distingue encore par le nombre & l'arrangement de leurs yeux ; les unes en ayant six , les autres huit , & les autres dix , rangés différemment sur le sommet de la tête ; on les voit assez sans aucun secours , mais beaucoup mieux avec celui de la Loupe. Ce sont à peu près toutes les différences essentielles des Araignées , les ayant trouvées semblables dans les autres parties du corps que la nature a divisé en deux. La première partie est couverte d'un test , ou écaille dure remplie de poils , elle contient la tête & la poitrine , à laquelle huit jambes sont attachées , toutes bien articulées en six endroits ; elles ont aussi deux autres jambes qu'on peut appeller leurs bras , & deux pinces armées de deux ongles crochus , attachés par des articulations à l'extrémité de la tête ; c'est avec ces pinces qu'elles tuent les Insectes qu'elles veulent manger , leur bouche étant immédiatement au dessous : elles ont encore deux petits ongles au bout de chaque jambe , & quelque chose de spongieux entre deux , ce qui leur sert

Oculorum etiam numero ac situ distinguuntur, nam alia sex, alia octo, alia decem in summo capite, variè dispositos habent, ut facillè percipi potest, præsertim adhibito ad intuendum convexo vitro. His tantùm rebus inter se discrepant, ceterà ferè similes sunt, singulis corpus in duas divisum partes dedit natura; in earum primâ inest caput, & pectus, testâ obductum, cui lateraliter adherent pedes suis singuli sex internodiis seu juncturis instructi, in anteriori verò ejusdem pectoris parte adsunt antea vulgò brachia, & ungues duo forcipis instar armati. Quibus & prædam arripiunt, & arreptam ad os, vel rostrum subjectum deferunt.

Singuli præterea pedes geminos unguiculos, quos inter spongiosum aliquid intercedit, eâ ut potè ratione, quò faciliùs per levia corpora gradientur.

fans doute pour marcher avec plus de facilité sur les corps polis.

La seconde partie du corps de cet Insecte n'est attachée à la première que par un petit Fil, & n'est couverte que d'une peau assez mince, sur laquelle il y a des poils de plusieurs couleurs; elle contient le dos, le ventre, les parties de la génération & l'Anus; je m'arrêterai à la description de l'Anus; puisque c'est l'endroit d'où les Araignées tirent leur Soye, mon dessein n'ayant jamais été d'entrer dans un grand détail, mais de parler de cette Soye & de son utilité.

Il est certain que toutes les Araignées filent par l'Anus, * autour duquel il y a cinq mamelons, qu'on prend d'abord pour autant de filières par où le Fil doit se mouler, j'ai trouvé que ces mamelons étoient musculeux, & garnis d'un sphincter; j'en ay remarqué deux autres un peu en dedans, du milieu desquels sortent véritablement plusieurs Fils en assez grande quantité, tantôt plus & tantôt moins, & c'est

* Description de l'Anus de l'Araignée.

Altera verò corporis pars à primâ altâ distinguitur incisurâ, & cum eâ tenui Filo conjuncta est, eâdemque cute obtegitur subrufâ, nigrantibus panctis notatâ, pilisque rigidioribus hispidâ, in eâ dorsum, alvus, & genitalia continentur, & prætereâ Anus, de quo uno paulò diffusius dicam, cum inde suum Aranea Sericum promant, hoc enim mihi in animo præcipuè est, ut de Holoferico ejusque utilitate diseram.

Anus extremo ventre protuberat, circa quem quinque diversa papula mammillarum instar Eminent, sphincteribus suis instructa, quibus pro necessitate foramina deducendis telarum staminibus vel constringant, vel relaxent. Duo etiam paulò interiores alios perspexi, undè multa quidem exeunt Fila, modò plura modo pauciora, quæ novum quasi vehiculum adhibent, cum fortè prioris sedis perterse aliam querunt. Filo magnâ vi ex Ano impulso pendent ad perpendiculum,

par une mécanique fort singuliere que les Araignées s'en fervent , lorsqu'elles veulent passer d'un lieu à un autre. Elles se pendent perpendiculairement à un Fil , tournant ensuite la tête du côté du vent ; elles en lancent plusieurs de leur Anus , qui partent comme des traits , & si par hazard le vent qui les allonge les colle contre quelque corps solide , ce qu'elles sentent par la résistance qu'elles trouvent en les tirant de tems en tems avec leurs pates , elles se servent de cette espece de pont pour aller à l'endroit où ces Fils se trouvent attachés ; mais si ces Fils ne rencontrent rien à quoi ils puissent se prendre , elles continuent toujours à les lâcher , jusqu'à ce que leur grande longueur & la force avec laquelle le vent les pousse & les agite , surmontant l'équilibre de leur corps , elles se sentent fortement tirer : alors rompant le premier Fil qui les tenoit suspendues , elles se laissent emporter au gré du vent , & voltigent sur le dos , les pates étendues ; c'est de ces deux manieres qu'elles traversent les Chemins , les Ruës , & les plus grandes Rivières.

hocque suspensa ventum aliquandiu spe-
 culantur, caputque ex quâ parte flat
 obvertentes, plura simul emittunt Fila,
 quæ si sorte vento, à quo distenduntur,
 ad aliquod corpus adhaerint, quod dif-
 ficiliori attractione sentiunt, sæpius enim
 hujusmodi Fila contrahunt, ac remittunt,
 hoc tunc quasi ponte juncto spatio, fa-
 cilè quò hæc adherent Fila, perveniunt;
 sin autem, indesinenter emittent, nec
 cessant donec tum summâ Filorum lon-
 gitudine, tum magnâ vi quâ à ventis
 impelluntur, corporis superato æquilibrio,
 se se attrahi sentiant, tunc primò pen-
 debant Filo statim abrupto, per inania
 nubila inverse pedibusque expansis li-
 brant, corpusque committunt ventis, sic
 vicis & vias, ipsaque flumina permeant.

On peut dévider soi-même ces Fils , qui par leur réunion semblent n'en former qu'un , lorsqu'ils sont environ de la longueur d'un pied : j'en ay distingué jusqu'à quinze & vingt au sortir de leur Anus. Ce qu'il y a encore de particulier , est la facilité avec laquelle cet Insecte le remuë en tous sens à cause de plusieurs anneaux qui y vont aboutir ; cela leur est absolument nécessaire pour dévider leurs Fils , ou Soyes , qui sont de deux espèces dans l'Araignée femelle : cependant je crois cette Insecte androgine , ayant toujours trouvé les marques du mâle dans les Araignées qui font des Œufs ; mais il est inutile d'entrer dans cette discussion , je reviens à mon sujet.

* Le premier Fil , qu'elles dévident , est foible & ne leur sert qu'à faire cette espèce de Toile dans laquelle les Mouches vont s'embarraffer ; le second est beaucoup plus fort que le premier , elles en envelopent leurs Œufs , qui par ce moyen sont à couvert du froid & des Insectes qui pour-

** Description de leurs Fils , & de leurs Coques.*

Hæc Fila , quæ simul junctæ unum efficiere videntur , nullo tamen labore distingui possunt , cùm ad pedis ferè longitudinem pervenere , & verò usque ad quindecim & viginti etiam ipse distinxì , ac numeravi . Illud quoque peculiare est , quòd in omnem partem facillimè obvertant Anum , ob plurimos annulos , qui illuc concurrunt , hinc fit ut faciliùs deducant fila , aut Sericum , quod duplicis generis esse in Araneis femineis comperi , si tamen in eis mas , & femina ; in sanguis enim genitalia , etiam in iis , quæ ova pariunt , semper animadverti , sed hæc omitto , ut ad rem redam .

Duplex igitur Abaraneis deducitur Filum , tenuis primum nec satisfirmum & ad hoc tantum utile ut telam illam sive casses conficiant , undè muscis insidientur : alterum longe solidius , quo ova sua involuta contra hiemis frigis , minimorumque Insectorum morsus , quodam quasi propugnaculo muniunt . Hæc fila , quæ sic ova nestiunt , laxiùs glomerata

roient les ronger. Ces derniers Fils sont entortillés d'une manière fort lâche au tour de leurs Œufs, & d'une figure semblable aux Coques des Vers à Soye qu'on a préparées & ramolies entre les doigts pour les mettre sur une quenouille; les Coques d'Araignées (je les appellerai ainsi) sont d'une couleur grise lorsqu'elles sont recentes; mais elles deviennent noirâtres, lorsqu'elles ont été exposées long-tems à l'air; il est bien vrai qu'on trouveroit plusieurs autres Coques d'Araignées de différentes couleurs, & d'une meilleure foye, sur-tout celle de la Tarentule; mais la rareté en rendroit les expériences trop difficiles; ainsi il faut se borner aux Coques des Araignées les plus communes, qui sont celles à jambes courtes. * Elles cherchent toujours un endroit à l'abri du vent, & de la pluye pour les faire, comme par exemple, les trous des arbres, les angles des fenêtres, ou des voûtes ou bien le dessous les entablemens des édifices.

* Lieux où les Araignées pondent leurs Œufs, & font leurs Coques.

sunt, & figuram referunt Bombycinè tunica quando lanifica digitis agitata ac mollita, distenditur, coloque aptatur. natus autem Araneorum tunica color (sic enim appellabo) cinereus est, qui deinde sub dio nigrescit; quamquam & alterius coloris. Nonnulla sunt, & ex quibus melius sericum deduci possit, præsertim ex Tarentulis, sed quia rariores, difficilius in iis experimentum, quare de iis tantum, quibus passim abundamus, quasque brevi pedes nominavimus, nunc loquamur. Eam semper stationem querunt, quò nec ventis, nec imbribus sit aditus, ideoque his sedes gratissima, arborum cava, cum fenestrarum, tum fornicum anguli, tania etiam, ibi morantur, ibi tunicas suspendunt, que deinde collectæ, novum hoc edunt Sericum communi illi, quo vulgò utimur, nihil inferius: cuicumque colori aptum est, cuicumque panno conficiendo, ex eo enim tibialia, & has, quas cernitis, manicas conficiendas curavi. Quem autem modum, quam artem in his parandis tunicis, filoque ex his educendo adhibuerim, tum accipite.

C'est en ramassant plusieurs de ces Coques qu'on fait cette nouvelle Soye, qui ne cede en rien à la beauté de la Soye ordinaire; elle prend aisément toutes sortes de couleurs, & l'on en peut faire des Etoffes, puisque j'en ay fait faire les Bas, & les Mitaines que je vous présente. Voici maintenant de quelle manière j'ay fait preparer ces Coques pour en tirer la Soye que vous voyés.

* Après avoir fait ramasser douze à treize onces de ces Coques d'Araignées, je les fis bien battre pendant quelque tems avec la main & avec un petit bâton, pour en faire sortir toute la poussière; on les lava ensuite dans de l'Eau tiède, jusqu'à ce que l'Eau, qui en sortoit, fût bien nette, après quoi je fis mettre à tremper ces Coques dans un grand Pot avec du Savon & du Salpêtre, & quelques pincées de Gomme arabique, je laissai boiillir le tout à petit feu pendant deux ou trois heures; je fis ensuite relaver avec de l'Eau tiède toutes ces

* *Maniere de preparer la Soye des Araignées.*

Plures hujusmodi collegi tunicas, quas ;
 escusso prius cum manibus, tum bacillis
 pulvere ; tepidâ sapius aquâ lavavi,
 deindè in vase unâ cum sapone, salipe-
 trâ, & aliquot Gummi arabici digito-
 rum captibus reposui, ibique eas duarum
 aut trium horarum spatio lento igne
 decoxi, iterumque ne quid saponis inha-
 reret tepidâ aquâ lavavi, exsiccavi,
 & digitis confricatas mollieres reddidi,
 ac demùm solito Serici carminatori tra-
 didi, datis tamen antè, quibus uteretur,
 mollioribus instrumentis : hac arte Seri-
 cum habui cinerei coloris, peculiaris, ac
 proprii, pulcherrimique ; ex eo facilè
 deducuntur Fila, quæ vulgaris Serici Filis

Coques d'Araignées pour en bien ôter tout le Savon ; je les laissai fêcher pendant quelques jours , & les fis ramollir un peu entre les doigts pour les faire carder plus facilement par les Cardeurs ordinaires de la Soye , excepté que j'ai fait faire des Cardes beauconp plus fines : j'ai eu par ce moyen une Soye d'un gris très-particulier , on peut la filer aisément , & le Fil qu'on en tire est plus fort & plus fin que celui de la Soye ordinaire , & tel que vous le voyez , ce qui prouve qu'on peut s'en servir pour faire toutes fortes d'ouvrages. L'on ne doit pas craindre qu'il ne soutienne toutes les secouffes des métiers , ayant résisté à celles des Faiseurs de bas.

* La difficulté se réduit donc maintenant à avoir un assés grand nombre de Coques d'Araignées pour en faire des Ouvrages considérables , l'utilité & la possibilité étant bien prouvées. La chose ne seroit pas difficile , si l'on avoit le moyen d'élever les Araignées

** Preuve pour convaincre que les Araignées fourniroient plus de Soye que les Vers à Soye , à cause de leur fécondité.*

*solidiora simul & molliora sunt cernitis ,
& ex iis quaecumque opera confici possunt ,
nec timendum ne inter manus artificum
abrumpatur , quando ab illis hæc tibialia
confecta sunt.*

*Cùm jam igitur & quàm nobis sint
utiles Araneæ , quàmque nostrum in usum ,
commodumque possint facile deduci pro-
baverim , id restat undè Aranearum
tunica eo numero haberi possint , quo ad
magna variaque opera opus est. Id ne-
quaquam esset arduum , si ratio comperta
esset , quâ ut Bombyces , sic Araneæ ali,
educarique possent ; nam longè fecundiores*

comme les Vers à Soye, elles multiplient beaucoup plus, & chaque Araignée pond six ou sept cens Œufs, au lieu que les Papillons des Vers à Soye n'en font qu'une centaine ou environ; encore faut-il en rabattre plus de la moitié, parce-que ces Vers sont sujets à quatre maladies & si délicats qu'un rien les empêche de faire leurs Coques, tout au contraire les Œufs des Araignées éclosent sans aucun soin dans les mois d'Août, & de Septembre, quinze ou seize jours après avoir été pondus, & celles qui les ont faits, meurent dans quelque tems; pour les petites Araignées qui sortent de ces Œufs, elles vivent dix à onze mois sans manger & sans diminuer, ni grossir, se tenant toujours dans leurs Coques jusqu'à ce que les grandes chaleurs les obligent de sortir, & de chercher leur nourriture. La raison Phisique qu'on peut donner de cela est naturelle, tous les Insectes & plusieurs autres Animaux, comme les Ours, les Serpens, les Marmotes, &c. qui se cachent pendant l'Hiver, abondent en

sunt : siquidem sexcenta aut septingenta ova emittunt Araneæ singulae, dum singuli Bombycum Papiliones vix centum emittunt, ex quo etiam numero plus quàm dimidia pars adimenda est, cum Vermes illi pluribus morbis obnoxii sint, minimâque re impediuntur ne tunicas elaborent. E contra Aranearum ova quindecim aut sexdecim tantum nata diès nullâ curâ, nullâ ope, propriâ vi excluduntur mense Augusto, & Septembri, quibus exclusis brevi mater interit : recens autem ortæ Araneolæ decimum, aut undecimum sine alimentis trahant mensem, suisque incluse tunicis impactæ perdurant, nec minores aut grandiores fiunt, donec æstatis summo calore hinc exire victumque querere coguntur. Ratio Phiscia hæc est: Insecto cuicumque & plerisque etiam aliis animantibus, quales Ursi, Serpentes, Mures montani, &c. quos nunquam hibernus Sol vidit, maximè lentus, glutinosus, motuque difficilis humor inest, quo sese sustentari Solent nullâ per hyemen spirituum factâ amissione aut diminutione; cum autem Sol æstivus advenerit, illumque humo-

matiere glutineuse très-difficile à mettre en mouvement : de sorte qu'il n'est pas extraordinaire que les petites Araignées puissent vivre pendant le froid de leur propre substance , ne faisant aucune dissipation d'esprits , mais la chaleur venue elle met en mouvement cette matiere , & force les petites Araignées à filer & à courir d'un coté & d'autre pour chercher de quoi vivre & à peine mangent-elles qu'on les voit grossir de jour en jour.

L'on peut donc tirer une consequence sûre , que si l'on trouvoit le moyen de nourrir dans des chambres de petites Araignées , on auroit beaucoup plus de Coques de cet Insecte , que de celles de Vers à Soye , ayant toujours vû que de sept , ou huit cents petites Araignées , il n'en mouroit presque point dans une année , & qu'au contraire de cent petits Vers à Soye il n'y en avoit pas quarante qui fissent leurs Coques.

Une difference aussi grande & aussi considerable excitera sans doute assez la curiosité des amateurs des Arts &

rem commoverit , tunc Aranea & fila
deducere cernuntur.

Hinc sequitur longè plures Aranea-
rum , quàm Bombycum tunicas fore , sè
in cubiculo possent educari , ex his enim ,
ut notavi , magno numero vix ulla mo-
ritur , ex Bombycibus verò nec media
pars vivit aut ad laborandi tempus per-
venit.

Hoc tanto discrimine phisicorum sanè
acuetur industria & festinatio quadam ,
ac certamen aliquod fortè orietur , ne

des Sciences, pour les faire empressez de trouver la maniere d'élever ces Insectes. Voici, en attendant qu'un heureux hazard ou l'application nous favorisent d'un secret si utile, les moyens dont je me suis servi pour avoir beaucoup de ces Coques que je propose aux curieux qui voudront faire la même experience que moi.

* Je donnai ordre qu'on m'apportât toutes les grosses Araignées à jambes courtes qu'on trouveroit dans le mois d'Août, & de Septembre; je les enfermai dans des cornets de papier, & dans des pots, je couvris ces pots d'un papier que je perçai de plusieurs coups d'épingles aussi bien que les cornets, afin qu'elles eussent de l'air; je leur fis donner des Mouches, & je trouvai quelque tems après que la plûpart y avoient fait leurs Coques: en voici les pièces justificatives.

J'en eus encore plus aisément en promettant de payer la livre des Coques d'Araignées sur le même pied qu'on vend la Soye ordinaire. L'attrait

** Manière de ramasser beaucoup de Coques d'Araignées.*

quo educentur Aranea modus lateat ;
quem modum donec aut studium inve-
nerit , aut fors aliqua nobis objecerit ,
interim undè plures mihi ejus modi
tunicas comparaverim exponam , si qui
fortè eandem insistere viam , idemque
experiri velint.

Araneas omnes , quæ brevioribus
instructæ pedibus mense Augusto aut
Septembri possent colligi , ad me de-
ferendas curavi , quas singulas tum
cartaceis Cucullis , tum vasis papyro
coopertis conclusas servavi , papyro tamen,
quò faciliùs aër admitteretur , variis
locis spinularum acumine perforatâ ,
plures eis in escam Muscas posui , donec
eas , ut interdum solebam , revisens ,
has , quas hîc ostendo , tunicas suspensas
inveni.

Plures prætereà collegi , eodem Ara-
nearum tunicis pretio ac Bombycinis
posito ; hinc enim factum , ut spe lucrî
undique. Mihi afferentur , & faterentur ,
qui afferebant , se non magno labore

du gain fit qu'on m'en apporta beaucoup en peu de tems ; on m'assura même qu'on n'avoit pas eû grand peine d'en trouver , & que s'il étoit permis d'entrer dans toutes les maisons , où l'on voyoit de ces Coques d'Araignées aux fenêtres , ils m'en fourniroient autant que j'en voudrois. Il est facile de conclure qu'on en trouveroit assez dans le Royaume pour en faire de grands ouvrages , & que la nouvelle Soye que je propose est moins rare & moins chere que n'étoit la Soye ordinaire dans son commencement ; d'autant mieux que les Coques d'Araignées rendent à proportion de leur legereté plus de Soye que les autres : En voici la preuve , treize onces en donnent près de quatre de Soye nette , il n'en faut que trois pour faire une paire de Bas au plus grand homme , ceux-ci ne pesent que deux onces & un quart , & les Mitaines environ trois quarts d'once , au lieu que les bas de Soye ordinaire pesent sept à huit onces.

Voilà certainement une grande uti.

has invenisse, longèque plures inven-
 turos, si tecta omnia, in quibus abun-
 dant, adire licuisset: undè constat eà
 copià in regno reperiri posse, quæ satis
 esset ad magna opera, atque adeò novi
 hujus Serici non tantam esse penuriam
 pretiumvè quàm alterius cùm primùm
 innotuit. Cùm præterea Aranearum
 Tunica longè plus Serici eodem pondere
 quàm Bombycina afferant, nam ex
 tredecim tunicarum unciis quatuor ferè
 puri Serici capiuntur, earumque tres
 satis sunt ad tibia cujuscumque proce-
 ritatis homini conficienda. Hæc autem
 quæ cernitis duas tantùm unicas aut
 paulò plus ponderis habent, manica ne
 integram quidem unciam pendent, cùm
 Bombycina tibialia aut novem aut octo
 unciarum pondo sint.

Habetis ergò quàm utile hoc nobis

lité qu'on peut tirer d'un Insecte que le Public a toujours regardé comme très-incommode & très-dangereux par son venin. Je puis assurer néanmoins que les Araignées ne sont pas venimeuses ; j'en ai été mordu fort souvent, sans qu'il m'en soit arrivé aucun mal. Pour leur Soye bien loin d'avoir du venin, tout le monde s'en sert pour arrêter le sang, & fonder les coupures ; en effet son gluten naturel est une espece de beaume qui guerit les petites playes, en empechant l'air d'y entrer.

De si bonnes raisons devroient suffire pour faire cesser la crainte, & l'aversion qu'on pourroit avoir de mettre en usage la Soye des Araignées ; mais il est nécessaire en finissant ce discours d'y en ajoûter d'autres si fortes & si solides que les plus opiniâtres conviendront facilement, que les Araignées sont de tous les Insectes ceux qui meritent le moins la haine publique.

Leur Soye est utile non seulement par rapport aux ouvrages qu'on en peut faire ; son utilité est encore plus

possit esse Insectum, quod hactenus ut molestum, sic maximè & veneno infestum putavimus, quamquam veneno careant, ut sæpè expertus sum ab iis punctus, nec tamen ullo indè damno affectus. Sericum autem tantùm abest ut venenosum sit, ut è contrà ad sistendum sanguinem, scissurasque conjungendas eo utamur. Naturali enim glutine abundat, quo quasi opobalsamo quodam minora, aère intercluso, solidantur vulnera.

Hæc certè tam solida validaque argumenta plusquam satis esse deberent, ut omni in posterum odio, simul ac timore deposito, Aranearum Serico elaborando manus nostras adhibeamus; sed in hoc orationis exitu ea libet addere, quibus vel pertinacissimi fateri cogantur Araneas cæteris Insectis minùs graves atque odiosas esse debere.

Harum Sericum non modò ad faciendos pannos utile est, sed plus longè utilitatis habet, si ea spectantur, quæ

grande & plus essentielle par rapport aux Remedes spécifiques qu'on en peut tirer. * Elle fournit en la distilant une grande quantité d'esprit, & de sel volatile; j'ai vû par la comparaison, que j'en ay faite, qu'elle en donnoit pour le moins, autant que la Soye ordinaire, qui est de tous les Mixtes celui qui en donne le plus. Ce Sel & cet Esprit volatile qu'on tire des Coques d'Araignées est très-actif; on en jugera par les * experiences suivantes: il change en un beau verd d'Emeraude la teinture des fleurs de Mauve, il congele & reduit en une espee de Neige la dissolution du Sublimé corrosif, au lieu que les Alkalis volatiles qu'on tire du Crane humain, de la corne de Cerf & de plusieurs autres Mixtes, ne font que la blanchir ou la rendre laiteuse, ainsi le nouvel Alkali que je propose employé de la même maniere que celui qu'on extrait des Coques des Vers à Soye pour faire les Goutes d'Angleterre si renommées

** Esprit & Sel Alkali volatile qu'on tire de la Soye des Araignées.*

** Elles ont été faites sur le champ.*

hing

hinc erui possint præstantissima ac propè
 unica remedia ; ex epis succo cùm exprimi-
 tur magna colligitur spirituum copia, salis-
 que volatilis copia, in quam non minor, ut
 ipsâ experientia, didici, quàm ex Bomby-
 cino Serico, quod tamen cæteris Mixtis hæc
 in parte abundantius est. Hoc volatile
 sal Aranearum in primis actuosum est,
 comperta res hujusmodi experimentis.
 illius vi malvacens color in viridem
 Smaragdo similem transmutatur, conge-
 latur, & in quamdam veluti nivem ab
 rodentis veneni & Mercurio & sale
 Armoniaco excoctis dissolutio, cætera verò
 alia quæ tum ex humano Cranio, tum
 ex Cervi cornibus aliisque omnibus Mix-
 tis educuntur, eam candentem tantum,
 aut lacteam efficiunt quocircà novum
 illud, quod propono, Alkali haud qua-
 quam inferius erit illo alio quod ex
 Bombycum tunicis elicitor, atque ex illo
 celeberrimæ Anglicanæ Gutta conficiun-
 tur, sic ex isto comparabuntur etiam
 Gutta, quas meritò Monspelienses nomi-
 nabimus. Nec dubitari potest, quin ista,
 ob majorem vim & virtem, feliciùs quàm
 alia adhibeantur in lethargiâ, apo-

dans l'Europe , * peut servir à composer de nouvelles Gouttes qu'on peut appeller avec raison , *Gouttes de Montpellier*. On ne doit pas douter qu'on ne s'en serve avec un plus heureux succès que des anciennes , dans l'Apoplexie , dans la léthargie & dans toutes les affections soporeuses à cause de leur grande activité. On les prendra même avec moins de rebut , parce que leur odeur est moins fœtide & moins désagréable. Je ne m'étendrai pas davantage sur cette matiere ; je laisse à Messieurs les Medecins & à Messieurs les Chimistes de notre Societé , le soin de chercher les autres usages , que les Coques d'Araignées , & les principes qu'on en tire par l'analise chimique , peuvent avoir dans la Medecine.

** Gouttes semblables à celles d'Angleterre.*

F I N.

plexiâ , caterisque soporiferis corporis affectionibus aut sanandis , aut sublevandis. Præterea cum saporis longè minus fœtidi , ac injucundi sint , minori quoque fastidio sumi poterunt , sed his, aliisque non immorabor , satius duco nostræ Societatis medicis ac chemicis discutiendum relinquere , quos alios usus Aranearum tunica , quæque ex ipsis per analysim chemicam educuntur principia , arti medica suppeditare valeant.

F I N I S.





ANALISE CHIMIQUE
DE LA SOYE

D'ARAIGNÉE;

A VEC la maniere de composer les Gouttes appellées Gouttes de Montpellier, & celle de s'en servir dans plusieurs Maladies.

Par Monsieur BON, Premier Président en la Cour des Comptes, Aydes, & Finances de Montpellier.


 ES Gouttes d'Angleterre, qui ont fait un si grand bruit dans le monde, ont été inventées par M. Lister, Medecin du Roi d'Angleterre Charles II. L'on croyoit ce Remede beaucoup plus composé qu'il ne l'est, avant que M. Tournefort celebre Medecin de Paris, & le plus fameux Botaniste de notre tems,



CHIMICA
SERICI ARANEARUM
ANALISIS;

*CUM Methodo Guttas Monspelienses
dictas parandi, easdemque pluribus in
morbis adhibendi.*

A D. D. BON Monspeliensis com-
putorum, subsidiorum, fiscique
Regii Curiae Proto-Prefide hono-
rario.



ANGLICANÆ Gutta, qua
per orbem tantoperè jactata,
D. Listerum Regis Angliæ
Caroli II. archiatrum inven-
terem habent. Id remedii genus intri-
catori, quàm res ipsa est, apparatus
conflari, censebant vulgò, prius quàm
abditam hujus genuinam indolem dete-
xisset percelebris Parisiensis Medicus,

en eût découvert le secret , il le rendit public en le communiquant à l'Academie Royale des Sciences de Paris , tel qu'on le voit imprimé dans les mémoires de cette Academie.

C'est en lisant ce Mémoire que j'ai pensé que les Coques d'Araignées pourroient contenir des esprits volatiles à peu près semblables à ceux qu'on tire des Coques des Vers à Soye ; j'ai cru donc qu'il étoit nécessaire de faire l'Analyse chimique de ces Coques, pour rendre ma découverte aussi utile qu'agréable, & j'ai vu avec plaisir que je ne m'étois pas trompé, puisque j'ai tiré de cinq onces de Coques d'Araignées cinq dragmes de Sel Alkali volatile, plus actif que ceux qu'on tire des autres Mixtes ; voici de quelle maniere il faut distiller cette nouvelle Soye.

Faites ramasser une quantité suffisante de Coques d'Araignées, & même des Toiles (car elles contiennent comme les Coques, les mêmes sels, & les mêmes esprits volatiles, mais en moin-

nec non *Botanicorum avi nostri Princeps Turnefortius*: arcanum istud protulit in apricum, *Regiæ Scientiarum Academia* impertiendo, quale typis consignatum legitur in *ejusdem Academiae monumentis*.

Cùm hoc *Turnefortii scriptum* pervolverem, mentem subiit, in *Aranearum Serico spiritum volatilem*, non multùm à *Bombycini Serici volatili spiritu* abundentem, fortè delitescere. Opera igitur prætium duxi primum illud *Sericum* *chimica Analysis* mandare, ut tam utile, quàm jucundum evadere posset inventum, nec inani spe lactatum fuisse, letus comperii, cùm ex *Serici Aranearum unciis quinque*, *salis Alkalini volatilis*, quocumque ex aliis *Mixtis* prolicito, *vividioris totidem drachmas* eduxerim. Ecce quâ ratione destillandum sit novum istud *Sericum*.

Aranearum tunicarum, imò & *telarum* (eosdem enim spiritus ac sales volatiles, sed parcius in sinu suo fovent) sufficientem collige copiam; ritè mundentur omnia, vitrea dein ac probè loricata

dre quantité que les Coques) faites bien netoyer le tout , aprez quoi vous mettrés ces Coques ou Toiles d'Araignées dans une Retorte ou Cornuë de verre bien lutée , que vous poserés dans un fourneau de reverbere clos , & vous adapterés à cette Cornuë un grand Balon de verre ou Recipient , dont vous luterés avec soin les jointures avec plusieurs papiers collez , & par dessus une vessie de Cochon mouillée , car à moins de cela les esprits sont si subtiles qu'ils s'évaporeront tous sans cette précaution ; commencés ensuite votre distillation par un feu très-lent , deux ou trois petits charbons allumez suffisent de peur que les Coques d'Araignées ne se brulent dans le Fourneau étant surprises par un grand feu ; de maniere qu'il faut graduer ce feu suivant les regles prescriptes , & le pousser de demie heure en demie heure jusqu'au dernier degré : l'on sera surpris de voir que dans la premiere demie heure , il sortira de la Cornuë une Liqueur blanche comme de l'eau que les Chimistes appellent Flegme ,

retortæ committes quam in clauso reverberii furno locabis; recipiens vas magnum vitreum retortæ huic aptabis, & lutum non paucis sibi coherentibus bibulis chartis, insuperque madida vesicae scilla illitum, juncturis providè circumpones: si enim hæc prætermittatur cautela, subtiles adeò spiritus per aëra profugi efferuntur. Post hæc igne lentissimo destillationem auspicare, duo aut tres accensi carbones statim sat erunt, ne repentino fervidioris ignis ardore Sericum in furno torreatur; ita ut juxta leges à chemicis traditas, per varios gradus adhibendus sit ignis, & quâlibet dimidiâ horâ intendendus, quousque tandem ad ultimum erectus fuerit. Post primum horæ dimidium, mirum videbitur, humorem quemdam aque instar pellucentem, & phlegmatis nomine à chemicis insignitum prodire, hic saporis omnis planè est expers. Horæ dein elapsâ, & igne adaucto, liquidi hujus ruffum evadere colorem cernes, tandemque aliâ transactâ horâ, ac intensiori ad moto igne, vaporibus albis totum opplebitur vas recipiens, qui simul

cette Liqueur est insipide , & n'a point de goût. Une heure après ayant augmenté le feu , vous verrez cette Liqueur devenir un peu rouffâtre , & enfin une autre heure après le feu ayant été pouffé , le balon , ou le recipient se remplira de vapeurs blanches qui se congelent & qui s'attachent aux côtés du recipient , ce qui fait le sel concret : comme le Flegme rouffâtre continuë toujours à fortir , il dissout une partie de ce sel , & le réduit en un esprit très-penetrant ; lorsque les vapeurs blanches sont changées en sel , & que le balon ou recipient n'est plus troublé , il faut un feu très-violent , & l'on voit alors sortir une huile épaisse , & qui ne coule qu'avec beaucoup de peine ; laissés alors refroidir pendant toute la nuit le fourneau sans toucher au feu , & delutés le lendemain le tout , après quoi l'opperation est faite.

Le Balon ou Recipient étant déluté , l'on secoüera fortement toutes les Liqueurs qui s'y trouvent , pour faire fondre les sels attachés aux parois de ce Balon ; après quoi vous verferés

coeunt & solidescunt, vasisque lateribus affixi sal volatile concretum constituunt. Cum semper profilire pergat ruffum phlegma, solvitur ab eo salis pars & in subtilissimum spiritum convertitur. Cum albi vapores in sal concrevere, nec jam amplius turbidum est vas recipiens, violentissima requiritur ignis tortua, tuncque densum sappeditatur oleum non nisi agrè stillans. Fornax dein per totam noctem, nullo accenso igne, sensim frigescat, posterâ die dissocientur vasa, & absoluta erit encheiresis.

A Retortâ disjuncto vase recipiente, coercitos in eo liquores omnes fortiter concute, ut parietibus concreti sales liquentur. Postea in infundibulum chartâ emporrheticâ intus munitum, liquidum

cette liqueur dans un Entonnoir garni de papier gris , pour la faire filtrer en la manière ordinaire , mais l'on aura une grande Cloche de Verre qu'on mettra par-dessus l'Entonnoir , & le Vase qui reçoit cette Liqueur spiritueuse , & l'on bouchera avec de la Cire molle la base de cette Cloche posée sur la table ; par ce moyen l'on évite l'évaporation des Esprits volatiles.

Lorsque la Liqueur est filtrée , il reste au bas de l'Entonnoir une Huile grasse de laquelle on peut se servir comme d'un Beume excellent pour les douleurs de Sciatiques & Rhumatismes , on gardera cette Huile dans une bouteille.

Comme la première Liqueur qu'on a filtré à travers le papier gris , quoique spiritueuse , se trouve mêlée avec celle qu'on appelle le Flegme , il est nécessaire de faire une seconde operation pour n'avoir que le véritable & seul Esprit volatile , de la manière que je vais l'expliquer.

Mettez votre Liqueur dans un petit Alambic de verre garni de son cha-

istud affundes, ut solitâ methodo filtretur; verùm & infundibulum ipsum, & vas quo spirituosus hic excipitur liquor, majori quâdam vitreâ campanâ cooperire, ejusdemque basim tabula innixam molli cerâ accuratè abducere præstabit; sic enim spiritûs volatilis evaporatio præcavetur.

Trajecto liquore, in infundibuli extremo superstes manet pingue oleum, quod tam quàm efficacissimum balsamum in ischiadico dolore, ac in rheumatismo usurpari potest; & hosce usus in amphorâ servabitur.

Quoniam prior per chartam emporrheticam transmissus liquor licet spirituosus phlegmati confusus innatat; ut sincerus, & impermixtus habeatur spiritus volatilis, secunda desideratur operatio nunc exponenda.

Liquorem infunde in exiguum vitreum Alembicum suo instructum capitulo,

piteau , auquel vous adapterés un petit recipient , il suffit de mettre cet Alambic au feu de sable très-lent, & vous aurés par ce moyen l'Esprit & le Sel volatile degagé du Flegme. Il est à remarquer seulement , que lorsque la Liqueur , qui sort de cet Alambic , n'est plus de couleur roufatre , & qu'elle vient au contraire fort claire , il faut cesser la distillation , parce que c'est une marque sûre que tous les Esprits & les Sels volatiles sont montés , & qu'il ne reste que le Flegme.

Après cette seconde operation , il en faut ajouter une troisiéme , qui est la principale pour faire les Gouttes d'Araignées , & la voici.

Mettés l'Esprit que vous avés tiré par l'Alambic dans un Vaisseau circulatoire , c'est-à-dire , dans un matras garni de son vaisseau de rencontre ; vous y mettrés douze gouttes de bonne essence de Canelle , & autant de Geroffle sur chaque once d'Esprit d'Araignée , & ensuite mettrés le tout en digestion sur un feu de sable fort

cui vas minimum recipiens adaptabis; lentissimo tantum *Arenæ igni Alembicum* committe, sicque spiritus, & sal volatiles phlegmate exuti prodibunt. Illud solum notare congruit, dum assurgens liquor non amplius ruffo preditus est colore, sed potius pellucet, protinùs intercipiendam esse destillationum; id enim volatiles omnes spiritus & sales proluitos fuisse, solumque superesse phlegma certo arguit.

Huic secunda operationi tertia adjungenda est, quæ palmaria ut *Aranearum Gutta* comparentur. Sic procedit.

Spiritum alembici ministerio elicatum, in vase circulatorio, id est, in matratio, cui vas aliud inversum apice tenùs intrusum sit, repone; cuilibet spiritus *Aranearum* uncia, optina *cinnamomi* essentia grana duodecim, totidemque *caryophyllorum* addes; omnia dein per mensem, lenissimo *Arenæ igne* digere, ut liquores hi multoties velut per

lent pendant un mois , afin que ces Liqueurs aient le tems de bien circuler ; après quoi vous retirerez la Liqueur qui est dans ce matras , & la verserez dans des bouteilles bien bouchées pour vous en servir dans les occasions. C'est à cette Liqueur ainsi préparée que j'ai donné le nom de *Gouttes de Montpellier* , dont on a fait déjà tant d'expériences qui ont si bien réussi. M. Fagon premier Medecin du Roi en a fait lui même plusieurs , & l'on distilla publiquement ces Coques d'Araignées dans le Laboratoire Royal de Chimie de Paris.

J'ai fait préparer de trois sortes d'espèces de Gouttes , que l'on peut employer à differens usages ; les premières que j'appelle Alexitères sont merveilleuses pour purifier la masse du Sang , pour l'animer , & lui donner de la fluidité , dissiper les levains étrangers , qui en troublent l'économie , & la peuvent corrompre ; pour deboucher les viscères , ouvrir les voyes de l'urine & les vaisseaux de la matrice ; l'on s'en sert avec succez

orbem

orbem circumagantur; ex matratio tandem liquorem in amphoras affundes, in quibus ritè obturatis, diligenter servabitur ad usus. Sic concinnatus liquor ille est, cui Guttarum Monspeliensium nomen indere placuit; quive jam sæpissimè maximo cum fructu fuit exhibitus. Hujus efficaciam pluries ipsemet expertus est D. Fagon Archiatrorum Comes, & in Regio Parisiensi Pyrotechnio, Serici Araneorum destillatio publicè fuit instituta.

Triplex Guttarum genus, variis usibus congruum, me accurante, paratum est; prima Gutta, quas Alexiterias voco, ad sanguinem expurgandum, commovendum, fluxilem reddendum, ad sordes omnes heterogeneas, quibus & ipse conspurcari, & humana perverti potest æconomia, extrudendas; tum & ad obstructa viscera reseranda, pandendos urine ductas, ac recludenda uterina cola, mira præstant. Nec minori cum successu adhibentur in febribus malig-

dans la Fièvre maligne , le Scorbut ,
 les Morfures des Chiens enragez &
 autres Animaux venimeux ; pour faire
 sortir la Rougeole , & la petite Verole ;
 dans l'Apoplexie , la Paralifie , les
 défaillances , les palpitations de cœur ;
 dans la suppression d'urine , causée
 par les glaires , retention des menstruës
 des Femmes , & dans les accouchemens
 difficiles , & pour faire sortir l'arrière-
 faix après l'accouchement. La dose
 est depuis dix Gouttes jusqu'à vingt ,
 aux Personnes qui ont passé quinze
 ans , que l'on verse ou fait tomber
 goutte à goutte dans du Vin , du
 Bouillon , où dans une Liqueur con-
 venable , & l'on réitere ce Remede
 jusqu'à sept à huit fois , s'il est néces-
 saire : on en donne aux Enfans pour
 procurer une éruption plus prompte ,
 soit dans la Rougeole où dans la
 petite Verole , depuis six gouttes
 jusqu'à douze dans de l'Eau de
 Scorfonnaire où de Chardon benis ;
 j'ai toujours vû de bon effets de ces
 Gouttes dans ces sortes de maladies ,
 pourvû qu'on ait desempli les vais-

nis , scorbuto , Canis rabidi aliorumque
 venenatorum animantium morsu ; ad
 promovendam morbillorum & variola-
 rum eruptionem ; in apoplexiâ , para-
 lyfi , syncope , cordis palpitatione : in
 ischuriâ à mucosâ materie , in catamæ-
 niorum suppressione , partu difficili , tan-
 demque ad placenta expulsionem cien-
 dam. A guttis decem ad viginti , in
 ætate ultra decimum quintum annum
 excurrente , porrigitur hic liquor , vino,
 juri , aut alteri consentaneo liquido
 guttatim affusus , & hujusce medicaminis
 septies aut oëties , si necesse sit , iteratur
 usus : ut citiùs prorumpant morbilli ,
 aut variola , à Guttis sex ad duodecim
 in aquâ Scorsonera vel Cardui benedicti,
 puerulis exhibetur , in hujus modi morbis
 prosperè sempercessisse id Guttarum genus
 lubens observavi , modò priùs exigente
 plethorâ , sanguinea vasa depleta fuerint,
 & catarcticis aut emeticis , si casus
 innuat , eliminata fuerint primarum
 viarum sordes.

seaux, si la plénitude le demande, & qu'on ait vuïdé les premières voyes par des purgarifs, ou des Emetiques, s'il en est besoin.

Cette préparation est la plus forte & n'est autre chose que l'esprit volatile de la Soye des Araignées, uni par une longue digestion & par une longue circulation, comme je l'ai déjà dit, avec l'Huile de Canelle & de Geroffle.

Les secondes especes de Gouttes d'Araignées, que j'appelle Hijpteriques, ne sont autre chose que cet esprit d'Araignées, mêlé avec l'Essence de Genèvre & de Rhuë, ou de Castor; elles sont excellentes pour appaiser les vapeurs qui viennent de la Matrice, & pour empêcher le retour periodique de ces mêmes symptomes; on en peut donner deux fois par jour, mais assez loin de la nourriture; l'on peut continuer ce remede pendant dix à douze jours, & pour la dose elle est depuis dix gouttes jusqu'à vingt gouttes que l'on mêle dans de l'Eau distillée de la grande Valeriane, ou d'Armoise: ces

Primus ille liquor cateris acriori vi
 prestat, & nil aliud est, quàm volatilis
 Serici Araneorum spiritus, diuturnâ
 digestionem, & iterato in circulum ita
 ac reditu, cinnamoni, & caryophil-
 lorum essentia intimè sociatus.

Monspelienses secundi generis Guttas,
 quas hystericas nuncupare par est, spiritus
 Araneorum essentia juniperi, & Ruthæ,
 aut Castorei ad amussim commixtus
 constituit. Ad uterinos vapores com-
 pescendos, & ad periodicum horum
 symptomatum recursum avertendum præ-
 cellunt; bis in die, at longè à pasto,
 hauriri queunt; has aquæ stillatitiæ
 Valerianæ majoris, aut arthemisiæ
 affusas, à guttis decem ad viginti
 usque, per decem aut duodecim dies,
 assumere licet: suam adhuc vim
 exerunt adversus épilepsiam, sed ante &
 post hujus remedii usum, primas vias
 cathartico eluere decet.

Gouttes font encore bonnes contre l'Épilepsie, mais il faut avoir le soin de purger le Malade au commencement & à la fin de ce remede.

Enfin la troisiéme espece de Gouttes, que j'appelle Anodines, font mé-lées avec de Laudanum, & l'Essence de Castor; elles font un effet merveilleux dans les maladies de douleur, telles que la colique d'estomac, la bilieuse & la nefretique; elles appaisent les douleurs par le moyen des Souffres anodins & balsamiques qu'elles contiennent, & emportent souvent la cause de la maladie, en adoucissant l'acrimonie du sel d'où elle depend.

La dose de ces Gouttes est la même que les précédentes, ayant égard à l'age & à la violence de la maladie; ce qui doit être réglé par la prudence du Medecin.

Toutes ces trois especes de Gouttes de Montpellier, ont été experimentées depuis plusieurs années, & elles ont eu un grand succès, Mrs. les Professeurs de Medecine de l'Université de

Tertii tandem generis Gutta, Anodynae merito dicta, ex jam laudati volatilis spiritus cum laudano & Castori essentia connubio exurgunt. Dolorificos affectus ut colicum ventriculi dolorem, tum & biliosum ac nephriticum mire sedant: faustum hunc effectum, anodyno ac balsamico sulphure pariunt, quo persape salium acrimoniam lenientes, morbi causam depellunt.

Eadem dosi exhibentur ac priores; habitam semper aetatis, morbique sevitie rationem, quod a prudenti Medico sedulo expensum proficietur.

Triplicis hujus Guttarum Monspeliensium generis, a multis annis, & pluribus experimentis, & auspiciore semper eventu, comperta fuit virtus. In Universitate medicinae Monspeliensi,

Montpellier ; ont fait soutenir des
Theses publiques dans leur Ecole ,
pour prouver que les Gouttes de Mont-
pellier , étoient préférables à celles
d'Angleterre.

F I N.

(73)

*solemnes à Professoribus habita fuere
disputationes, ut Monspelienses Guttas
Anglicanis anteponendas esse liqueret.*

FINIS.

1737

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

BOY

ROYAL

PAROISSIEN DE FOURMIES

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

FINIS

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

Le Roy a permis que les
dits livres soient imprimés
par ses ordres, et qu'ils
soient vendus par ses
libraires, à la charge
de lui en faire un
rapport de son compte.

ILLUSTRISSIMO
NOBILISSIMOQUE
VIRO D. D. FRANCISCO-XAVERIO

B O N ,

REGI A CONSILIIS,
BARONI DE FOURQUES,
Domino de Celleneuve, Terrades, &c.

*Supremi Senatus Mospeliensis Principi
Designato.*

Regiæ Scientiarum Societatis Præsidi
D. D. D.

Antonius-Nicolaus Billebot, Senonensis.

QUÆSTIO MEDICA.

Pro Baccalaureatu mane discutienda in
almâ Mospeliensium Medicorum
Academiâ.

PRÆSIDE.

R. D. Joanne BEZAC Professore Regio.

An Apoplexiæ GUTTÆ MONSPELIENSES.

THE UNIVERSITY OF CHICAGO
PHYSICS DEPARTMENT

BOON

REGISTRATION
FALL 1911

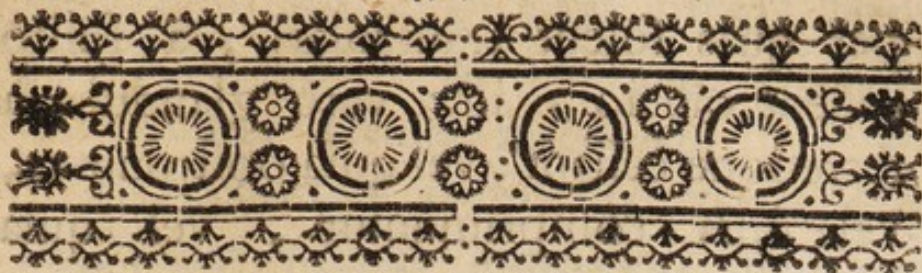
Department of Chemistry
Chicago, Illinois

Dr. J. H. Poynter
Department of Chemistry
Chicago, Illinois

Dr. J. H. Poynter
Department of Chemistry
Chicago, Illinois

Dr. J. H. Poynter
Department of Chemistry
Chicago, Illinois

Dr. J. H. Poynter
Department of Chemistry
Chicago, Illinois



APOPLEXIA est præternaturalis functionum animalium cum principum, tum minus principum abolitio, remanentibus tantum vitalibus & naturalibus quæ ipse quoque difficulter & laboriosè exercentur.

Cum ex phynologicis evidens sit functionum animalium exercitium spiritibus deberi, qui suâ præsentia substantiam cerebri continuo distendant, & jugi ac perpeti fluxu universas corporis partes vivificent; functiones eas animales in apoplecticis ideò concidere, atque aboleri consequens est, quod solitus spirituum in partes influxus, solitaque eorumdem in cerebro præsentia deficiat; proxima itaque apoplexiæ. Causa spirituum animalium defectus futurus est.

Sed nequeunt spiritus in cerebro deficere, nisi corticales glandulæ,

per quas solent transcolari , à solito cessent officio ; illæ verò glandulæ à secretionē cessant , vel quia obstruuntur , vel quia comprimuntur , vel quia laxantur & in se concidunt. Tres ergò remotiores apoplexiæ causæ futuræ sunt , obstructio , compressio , & relaxatio glandularum , quæ corticalem cerebri substantiam constituunt.

Porro corticales illæ glandulæ 1^o. obstruuntur à materiis crassioribus , quæ unà cum spiritibus ipsis etiam crassis à sanguine viscoso & pituituoso suggeruntur. 2^o. Comprimuntur à crassio per ictum ; aut aliâ de causâ depresso , inflammationibus , aut supurationibus intrâ crassii claustra factis sanguine aut impensius rarefcente , uti fit ex insolatione , irâ vehementiore , abusu liquorum ardentium , usu præpostero frictionum mercurialium : aut crassitie nimiâ in propriis cerebri vasis moram trahente , ut contingit ex mœrore , tristitiâ , ærumnis , vitâ sedentariâ , acidioribus primarum variarum succis , &c. 3^o. Relaxantur ab aquosiore sanguine , immoderato nar-

coticorum usu, &c. Quæ omnia inter pro Catharticas & evidentes apoplexiæ causas debent recenseri.

Ex propositâ apoplexiæ ætiologiâ, functiones omnes animales, imaginationem, memoriam, ratiocinium, sensum, atque motum, suppressa spirituum secretionem, cessare mirum non est. Mirum potius, quòd in tali statu respiratio, deglutitio atque cordis pulsatio perseverent. Illæ enim motiones cum à jugi spirituum fluxu dependeant, videntur in apoplecticis perindè ac cæteræ abolendæ; & abolerentur sanè pari prorsus modo, si nervi, quibus in harum motionum organa spiritus derivantur, ab eadem cerebri parte, à quâ cæteri corporis nervi, enascerentur. Verùm plurima demonstrant experimenta nervos, qui respiratori, deglutitioni, & cordis motui prospiciunt, à cerebello oriri, prodire verò à cerebro nervos, qui voluntariis artuum motibus destinantur. Cerebrum autem cum mollius sit laxiusque, obstructioni, compressioni, & relaxationi magis patet; cerebellum è contra ut-

potè firmitus & densius, triplici hucè læsioni fortius resistit. Suppressâ ergò in cerebro spirituum secretionem, eam quoque in cerebello supprimi consequens non est: possuntque adeò, quamquam voluntarii motus à cerebro dependentes aboleantur, functiones, quæ à cerebello foventur, exerceri, verùm debilius, lentiusque; cùm cerebellum non sit ab omni prorsùs læsione immune, sed & morbificæ causæ, quæ cerebrum opprimitur, quadantenus particeps.

Diagnosim apoplexiæ patet intuiti: distinguitur à carō secundum magis & minus; ab epilepsia ex convulsione aut motibus convulsivis, quæ in hac essentialiter adsunt, desunt verò in apoplexiâ: à catalepsi, quòd in hac tensa sint membra, ac quodam modo rigida, in illa verò flaccida penitus, atque laxata: à syncope demùm, quòd in eà pereant functiones omnes, ad sensum saltem; in apoplexiâ verò naturales, ac vitales functiones permaneant.

Dux solent apoplexiæ species constitui habitâ causarum ratione; una, quæ

quæ à rarefcente nimis sanguine ; altera ,
 quæ à crassiore producat. In illâ rubet
 facies , calet corpus , pulsus vehemen-
 tior est validiorque , citatior respiratio ;
 in ista verò languescit pulsus , labascit
 respiratio , frigent extrema , pallet fa-
 cies , ac plerumque cadaverosa est.
 Priorem sanguineam , posteriorem verò
 pituitosam vulgò placuit appellare.

Prognosis periculosa debet semper
 institui , & ut plurimum lethalis. Af-
 ferit enim Hippocrates aphorismo 42.
 sect. 2. *Apoplexiam fortem tollere im-
 possibile debilem verò non facile.* Nec
 Hippocratem falsi hac in re convicit
 sequentium sæculorum experientia.

Si apoplexia à sanguine nimis ra-
 rescente producat, depletis vasis , &
 represso sanguinis orgasmo , feliciter
 curatur , neque ullus superest gravior
 affectus. Si verò ab obstructione , re-
 laxatione , aut compressione dependeat ,
 quam crassior sanguis induxerit ; cura-
 tam apoplexiam solet consequi para-
 lysis particularis vel universalis , ob-
 structis videlicet hoc in casu , aut sero
 laxatis nervorum principiis.

A quâlicumque autem causâ apoplexia dependeat, sive à nimiâ sanguinis crassitie, sive à præternaturali ejusdem effervescentiâ, minimè dubium est, quin ejus curationi imprimis conveniat venæ, sectio. Siquidem depletis quadantenus vasis sanguiferis, cessat violenta compressio, quam corticalibus cerebri glandulis distensione nimiâ inferunt. Celebrantur autem venæ sectiones vel in brachio, vel in pede, vel in collo pro Medici prudentiâ; plures si sanguis rarescat, & impensius fermentetur, pauciores si crassior fuerit & difficilè circuletur. Æger deindè modis omnibus exfuscitandus est, motusque vehementior, si fieri possit, spiritibus, qui tunc in cerebri ergastulis & pauci & torpidi existunt, communicandas. In hunc finem avellendi capilli, contorquendi digiti, pungendus æger. Cucurbitæ applicandæ, & scarificandæ. Verùm his omnibus, potentiùs agunt propinecta emetica, quibus interior ventriculi tunica irritatur. Hinc enim vehementer fiunt ad cerebri medullium spirituum refluxus, quibus op-

pressa cerebri compages relaxatur ; validæ excitantur partium contractiones , quibus sanguis velociùs motus objecta sibi in cerebro repagula vincit , superatque ; ac demùm vitiosus primarum viarum limus , qui morbi plerumque fomes est , expellitur , & evacuatur.

Quòd si neque Emetica, neque cathartica emeticis addita quidquam profecerint, certumque aliundè sit indubiis signis, quæ superiùs, Recensuimus apoplexiam à crassiore sanguine induci, ad spirituosâ medicamina confugiendum est, quibus sanguinis corrigatur crassities, & intendatur fermentatio ; laudantur ex his salia omnia volatilia, ex cornu Cervi, Cranio humano, sale ammoniaco, urinâ extracta, liliûm antimoniale paracelsi, Guttæ Anglicanæ, quæ ex vulgari Serico distillantur ; sed palmam omnibus præripit spiritus volatilis, qui ex Aranearum folliculis distillatione elicitur ; novum quidem sed utile atque efficax remedium, quod acceptum debemus Illustrissimo viro D. D. Bon, Senatûs Mospeliensis Principi designato, cujus non hortatu

modò & suafione, fed operâ quoque
 atque studio naturalis Hiftoriæ notitia
 mirè promovetur. Ille enim ceu natu-
 ræ Myftes, quæ altis tenebris hacte-
 nùs offufa fedulam aliorum difquifi-
 tionem elufere, acri ipfe ingenio fa-
 cilè reteggit, dùm fubfecivis horis ani-
 mum gravioribus negotiis implicitum
 dulci, utilique fimul relaxat oblecta-
 mento. Tàm fagacem in inquirendo,
 tàm perfpicacem in examinando, tàm
 acutum in invenièdo rerum phyficarum
 fcrutatore, præreptum fibi meritò
 quereretur philofophia, nifi curis natus
 nobilioribus, & dignitati fuæ, & pu-
 blicæ totus deberetur utilitati. Primus
 ille neglectos ufque adhuc Aranearum
 folliculos pretiofis vestibis conficien-
 dis utiles effe demonftravit. Primus
 analifi chemicæ expofuit, atque ex iis
 fpiritum volatilem efficaciam summam
 elicuit. Primus demùm extractum indè
 fpiritum variâ medicaminum mifcelâ
 temperandi modum edocuit in pereru-
 ditâ differtatione, quam publici juris
 nuper fecit. Ut ergò propofitæ quæf-

tioni plenè satisfaceremus , paucula quæ sequuntur hinc excerpere visum est , quæ ad struendam conclusionem non parùm sunt illustratura.

Aranea non vile modò , sed etiam exosum est atque invisum animal. Eam tamen non suo erga nos merito , sed ignorantia tantùm vel præjudicio exhorrescimus. Neque enim , si tarantulam excipias , veneno noxia est , sed contra utilis nobili vellere , quod Serico ipsi nec pretio , nec utilitate cedit. Cæsæ quidem nullius pretii æstate ferè totâ prætendit in aëre vacuo , ut muscis insidietur , quibus vescitur ; sed mense Augusto utero jam prægnans firmiora depromit stamina , quibus in folliculos circumductis ova arctè concludit , & contra hiemalis frigoris vim , atque cæterorum animalculorum injuriam cautè munit.

Collecti hinc folliculi , si retortæ inditi lento igne , ut artis est , distillentur , spiritum suppeditant Alkalinum volatilem , qui cæteris quibusvis homogeneis spiritibus efficacior est , acriorque ; atque palato simul gratior , cùm

nares odore minùs graveolenti percellat. Raro tament solus & impermixtus usurpatur , sed variis temperatur materiis , quæ ei vehiculi instar sint , quibuscum repetitis circulationibus intimè , commiscetur. Solent autem pro Medici prudentiâ materiæ diversi generis adjungi , quæ & ipsæ curationi morbi , cui destinatur remedium , possint conspirare ; sic ad dolorem colicum tincturæ opii permiscetur , ut , dùm spiritus ipse tentos viscidosque humores incidit , quibus intestina distenduntur , narcoticæ oppii partes cerebrum laxando dolorificas impressiones obtundant. Sic ad histericos insultus , castoreo , vel essentiâ rutæ temperatur , ut eâ ratione spiritus sanguinem crassiorrem præcordia opprimentem attenuet , atque Rutæ, vel Castorei partes violentas nervorum irritationes simul demulceant & compefcant. Sic denique ad apoplexiam & soporosos affectus , qui à crasso fiunt sanguine , oleo essentiali cinnamomi vel timi admiscetur, ut unitis viribus in propriâ spiritûs energiâ , & olei hujusce actione crassior sanguis

alteratur miftiones hafce quafcumque quoniam Monfpelii noviffimè fuerunt inventæ , ut fuprà dictum eft , GUTTAS MONSPELIENSES appellare placuit , deſumpto à Guttis Anglicanis nomine , quæ ratione fimili parantur. Evidens autem eft priora duo guttarum genera apoplexiæ quæ à craſſiore fanguine inducitur , vel nunquam vel minùs convenire ; ſed poſteriùs mirificè profuit , cùm craſſiorem fanguinem dividat , languefcentem ejus fermentationem intendat , atque uberioſam promoveat ſpirituum ſecretionem. Undè jure concludimus.

Apoplexiæ , quæ à craſſo fanguine dependet , præmiſſis præmittendis , Guttas Monſpelienses convenire.

Propugnabit in auguſtiſſimo Monſpeliensis apollinis fano , ANTONIUS-NICOLAUS BILLEBAUT Senonenſis , artium liberalium magiſter , & jam dudum medecinæ ſtudioſus , ab horâ octava uſque ad meridiem. die
Mensis Maii 1710.

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..

... ..



LETTRE

De Monsieur Fagon, Conseiller d'Etat ordinaire, & premier Medecin du Roy, écrite à Monsieur Bon, premier President de Montpellier le 28. Mars 1710. pour remercier ce Magistrat des Gouttes d'Araignées qu'il lui avoit envoyées, & pour lui apprendre que les experiences qu'il en avoit fait faire publiquement avoient très-bien réussi.

MONSIEUR,

Vous satisfaites si obligeamment à votre parole, que vous passés beaucoup ce que j'en devois attendre, &

vous faites bien connoître par votre ponctualité l'arrangement de vie qui vous ménage le loisir , de passer de l'application aux affaires considerables d'un premier Magistrat , à ces nobles occupations qui vous servent d'amusement ; c'est aussi, Monsieur, la maniere dont j'ay eu l'honneur de parler de vous au Roi & à Monseigneur le Duc du Maine.

L'étenduë de vos lumieres & la regularité de votre vie vous donnent moyen d'étendre à des découvertes agreables & utiles au Public , le tems que les autres ont coûtume de consommer au jeu , où à d'autres aussi inutiles , & souvent damageables divertissemens.

J'ajoute que Monsieur Colbert mettant les Finances de Sa Majesté dans le bon ordre qui avoit rendu son Trésor si abondant , ne laissoit pas de menager quelques momens superflus à ses principales affaires , pour entrer dans le détail du progrès des Arts , & des découvertes de l'Academie des Sciences , dont il avoit proposé l'établissement au Roy ; comptant , comme l'ont

pensé tous les Hommes illustres de
 l'Antiquité, que la posterité regardoit
 toujours avec une espece de reconnois-
 sance & d'admiration le regne des
 grands Princes qui ont contribué à la
 perfection des Manufactures & à la
 découverte des choses dont elle sent
 l'utilité. Je vous suis très-redevable,
 Monsieur, d'un tems que vous avés
 derobé à ces heures de votre divertif-
 sement, pour m'écrire si exactement
 tout le procedé de votre sel volatil.
 Je ne pretendois pas en vous deman-
 dant la grace que vous m'aviez pro-
 mise sur ce sujet, de vous engager à
 ce détail, de la préparation generale
 & ordinaire de ces sels volatils; ç'au-
 roit été abuser inutilement de votre
 loisir; j'esperois seulement, Monsieur,
 d'apprendre le melange particulier du
 votre avec les matieres ætherées dont
 l'union vous a paru produire un bon
 effet. Il y a des occasions où je crain-
 drois, que l'essence de Thyn ne don-
 nât trop d'agitation au sang, & où
 l'alliance de la vertu calmante du Cas-
 tor, & de l'essence de Rhue convien-

droit davantage à moderer les secouffes convulsives des parties nerveuses, & à relacher la tension de leurs fibres & par consequent à apaiser les sortes de mouvements & de trouble du genre nerveux, qu'on appelle ordinairement vapeurs; en vous remerciant très-humblement, Monsieur, de l'honneur que vous m'avez fait de me confier si promptement & si généreusement votre découverte, je crains fort que vous ne soyés surpris du retardement de ce juste devoir; j'espere pourtant que vous le pardonnerés à des occupations, qui ne sont pas réglées comme les vôtres: car outre les assiduités journalieres, & perpetuelles, elles sont presque sans cesse traversées d'incidens qui ne me laissent pas un moment dont je puisse disposer, & m'obligent de sacrifier à la necessité indispensable, ce que les regles de l'honneteté demanderoient souvent de moi, & dans le cas present particulièrement ce qu'en exigeoit la passion que j'avois en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur

de m'écrire , de vous marquer le plaisir extrême qu'elle me faisoit.

Les experiences qui ont été executées sous mes yeux de vos Gouttes de Montpellier ont toutes fort bien reussi , puisqu'au Jardin Royal on a tiré publiquement au Laboratoire de ce Jardin , l'huile , l'esprit , & le fel volatil de vos Coques d'Araignées ; ces matieres en sont sorties plus aisement que des autres sujets dont on tire & sont sorties fort promptement de la cornuë , à la seule chaleur du Sable , & le fel volatil en plus grande quantité puisque d'environ cinq onces de Coques d'Araignées , on en a tiré environ cinq dragmes. On a préparé de ces Gouttes avec differens mélanges des huiles atherées qui conviennent aux diverses intentions qu'on peut avoir pour son service ; & on les a trouvées plus vives que celles d'Angleterre. cela s'est passé avec les applaudissemens que merite la noble inclination d'un premier Magistrat , auquel de si curieuses & si utiles recherches servent d'amusement.

J'ay fait placer le reste de ces Gouttes préparées pour servir d'échantillon dans le Cabinet de la matière Medicale du Jardin Royal. Le Public vous doit être à jamais redevable d'une découverte qui lui peut si utilement servir pour conserver la santé & pour la parure. Je suis avec respect ,

MONSIEUR,

Votre très-humble
& très-obeissant
Serviteur.

A Versailles ce
28. Mars 1710.

FAGON, *signé.*



AD ILLUSTRISSIMUM VIRUM

D. D. DE BON ,

Principium supremæ Monspeliensis
Curiaë ,

Cum donis ejus cumulatissimus
munusculum mitteret.

JACOBUS VANIERE è Societate Jesu.

ECLOGA.

ISSA sibi nuper pefulo de
monte menalcas ,
M Dona recognoscens oculis ,
animoque reponens

Verba memor , quibus ornarat sua mu-
nera Daphnis ;

O ! mihi paupertas , inquit ? jam dura !
fuisne

Me toties mentis impleverit ille ; nec
unquam

Mutua perpetuis referatur gratia donis !
 Non ita ; namque mihi , si res angusta ,
 voluntas

Non pauper , Daphnisque animum , non
 grandia carat

Dona , deum similis , vitæ queis debitor
 offert

Fumosis pia thura focus , & gratus
 abundè est.

Ast age , quid demùm referam ? mihi
 mollior agnus.

Aurea sunt & mala domi , sed Daph-
 nidis hortos.

Vidimus excultos mirâ feliciter arte ;
 Quos latè regio nunc prædicat omnis ,
 aquarum

Fontibus irriguos , & terræ munere dites.
 Non Pyra , non molles ficus , non au-
 rea defunt

Mala : virique greges qui binis augeat
 agnis

Donis ille suis exattet ineptiùs , undæ
 Quàm qui rivos inops vano cum mur-
 mure fertur ,

Et vasto fore magna putat sua munera
 ponto.

Ars manuumque labor rebus succur-
 rat egenis ;

Et

Et tenuem lento texamus vimine cistam,
 Quâ flores legat ille suos, & poma re-
 ponat.

Clara domo phyllis, sed clarios
 arte, menaleam

Adiit hæc secum vano sermone moven-
 tem;

Et miserata virum, corbes messoribus,
 inquit,

Texe tuis: dignam sed Daphnide frigere
 cistam,

Me labor ille manet, dulcis te propter,
 & ipsum

Daphnida, quem totâ passim regione
 loquuntur

Musarum celebrem studiis, & apollinis
 arte.

Hæc affata, domum repetit, gem-
 masque latenti

Stamine, sic conjungit acu, variosque
 colores

Temperat, ut calatho phoebum doc-
 tasque sorores

Addiderit: medius stat Apollo, chely-
 que remissâ

Musarum gaudet modulis; sua quam-
 que fororum

Inscribit¹ facies, habitusque vel ore ca-
nentis

Aut citharâ, recto vel grandius ære
sonantis.

Mollibus ars oculis sic insidiatur, ut aure
Protinus urectâ, quæras audire silentis
Carmina docta chori: Phyllis gemmata
menalcæ

Texta dedit, misitque brevi cum carmi-
ne cistam;

» En tibi quo possit donari munere

» Daphnis:

» Hui meritas tu redde vices; ego præ-

» mia longi

» Magna feram, si te, si nos amat ille,

» laboris.

Luminibus legit hæc avidis, dono-
que superbus

Sic phoebum & musas compellat voce
menalcas.

Ite mei memores & phyllidis, ite ca-
mænæ:

Alter apud Daphnim, vatum quem
turba frequentat,

Vos pindus manet, & pefulo non mon-
te pigebit,

Aonium mutasse jugum: clementia cœli

Parutrique loco, paribus viget æmula
 laudum
 Urbis studiis, cui vel formâ, vel pal-
 ladis arte
 Insignes priscum (1) nomen fecere
 puellæ.
 Ite, meus vos Daphnis amat, claroque
 tuctur
 Præsidio: vestros non dissona fila mo-
 rebit
 Ille choros inter citharam cùm tanget
 eburnam
 Nec tacitur vos livor edat, si pulchrior
 offert
 Se se nympa, toro cùm Daphnide
 vincta jugali;
 Huic dryades formæ decus, huic cesse-
 re napææ;
 Naiadumque decens chorus; & vos ce-
 dite Musæ,
 Cedite, vestra satis victoria laudis ha-
 bebit;
 Vos quoque blandiloquo, si non supe-
 raverit ore.
 At tu phoebe pater, mirabere Daph-
 nida, leges

(1) Monspelium dicitur apud priscos autores Mons puellarum.

Cum feret, atque brevi longas sermone
 recidet
 Pastorum lites, inimicaque jurgia,
 quorum
 Arbiter unus eras agitans per pinguis
 quondam
 Arva greges: rerum, qui diceris esse
 (1) repertor;
 Tristibus adductam rugis ne contrahe
 frontem,
 Si cupida Daphnis pastores aure bi
 bentes
 Plura docet, quam te quondam didi
 cere magistro,
 Scis, ne cuncta loquar, famam vulgata
 recenti
 Humanos inventa sagax quæ Daphnis
 in usus
 Extudit, & magnam nuper spectante
 Coronam, (2)

(1) *Inventum Medicina meum est, rerumque repertor
 dicor* Phoëbus de se ipso apud Ovidium.

(2) Celeberrima provinciæ comitia, quæ Montpelien
 sem Academiâ suâ nuper præsentiam cohonestarunt,
 cum Illustriss. D. Bon de Araneorum opificio à se ex
 cogitato, sermonem haberet, quem opere ipso con
 firmavit, vestem proferens novo Araneorum filo con
 textam eamque Bombycinâ præstantiorem, neque
 operosior, si reperiat, cibis facile parabilis que
 alantur Araneæ.

Protulit in medium , sprete novus ul-
tor (1) Arachnes.

Hæc utero damnata putres evolvere
telas ,

Hactenus invisum elàm per laquearia
filum

Neverat , implicitis retinacula histia
muscis.

Daphnis ad antiquas laudes revocavit
Arachnem ,

Jussit & artifici profundere vellus ab
alvo ,

Divitibus niteat queis alta palatia telis.
Illius en espreto ferum jam mnere

(2) Reges

Stamine membra tegunt , oculis quod
rursus iniquis

Invida nequicquam spectabit ab æthere
Pallas.

Ornamenta mei vos denique mune-
ris , ite

Candidulæ , viridesque , & tinctæ mu-
ricæ gemmæ ,

(1) Arachnes lanificiæ artis clara Palladem ipsam in certamen vocavit , nec nimis superbe , quod textura ipsa probavit. Irata Pallas Arachnem in Araneam mutavit , ut pluribus narrat Ovid. 6. Metamorph.

(2) Vestem Aranearum filo textam , recentis inventi primitias , Regi dono dedit Dominus de Bon.

Daphnidis ite domum, & vestras cog-
 noscite conchas,
 (1) Mille inter maris exuvias, pre-
 tiosaque terræ
 Munera, reliquias inter, monumenta
 que prisca
 Temporis, effigies, & aenea signa
 deorum,
 Inter & ora virum rubris inscripta lapillis
 Cæsareos inter vultus; num mosque
 vetustos,
 Æris & argenti ductos auri que metallo.
 O! ego quantus ero! nostri leve pig-
 nus amoris:
 Si quandò, tot opes intervos tenuia,
 gemmæ,
 Munera conspiciam! Quàm fortuna-
 tior! unà
 Si liceat comes ire, meumque revifere
 DAPHNIM.

(1) Dominus de Bon concharum genus omne, aliaque
 maris pretiosissima spolia collegit, de quorum mirâ
 varietate, & usu crebros in Academiâ Mospeliensi
 sermones habuit. Congessit & lapillorum marmorumq.
 genus omne, multas deorum statuas, aliaque verustalis
 insignia monumenta, pretiosam imprimis numismatum
 seriem ex auro, argento, & ære utriusque moduli.



LETTRE

*Ecritte sur le même sujet à Monsieur
Bon le 26. Janvier 1710. par le
R. P. Pouget Prêtre de l'Oratoire,
Docteur de Sorbonne, & Abbé
Commandataire de Chambon.*

J Am cultæ celebrent mortales dona
 » Minervæ,
 » Jamque sui linqant Nymphæ vineta
 » Timoli,
 » Jamque suas linqant Nymphæ
 » pactolides undas,
 » Rursûs ut aspiciant opus admirabile
 » Arachnes,
 » Exortus tandem est spretæ novus
 » ultor Arachnes,
 » Quodque opus exegit, non illud
 » carpere livor,
 » Nec poterit ferrum, nec edas abolere
 » vetustas.

Jusqu'ici , Monsieur , nous avons vecu dans l'erreur populaire ; qui nous avoit fait croire qu'Arachné celebre Brodeuse , s'étoit élevée en elle-même de son propre mérite jusqu'à ne vouloir pas reconnoître que son habileté dans son art venoit de Minerve , & de prétendre même en sçavoir plus que cette Déesse : Minerve se cachant sous la forme d'une vieille femme pleine d'expérience & de bon sens vint à elle pour la convertir ; que cette Brodeuse méprisant des avis si sages , eut l'insolence d'insulter à la Déesse de laquelle elle ne croyoit pas être entendue ; que Minerve se montrant alors avec tout son éclat , fit à la vérité rougir Arachné , mais qu'elle ne pût par cet éclat la faire rentrer en elle-même jusqu'au point de reconnoître sa faute ; que la téméraire Brodeuse ne craignit pas de défier Minerve en personne ; que le défi étant accepté , elle eut l'impieté d'insulter encore à tous les Dieux en choisissant pour en faire son chef-d'œuvre les crimes & les adulteres par lesquels elle accusoit les Dieux d'avoir

fouillé leur dignité, & peignant toutes ces histoires scandaleuses en broderie fort delicate & si achevée, que l'envie même n'auroit pû y trouver de défaut contre les règles de l'art ; qu'alors Minerve ne pouvant retenir plus long-tems son indignation, prit avec colere l'ouvrage ; & le Metier d'Arachné, qu'elle le rompit en morceaux, & qu'elle lui donna sur le front trois ou quatre coups de fuseaux très-violents, qu'Arachné se pendit de desespoir ; que Minerve la voyant dans cet état, la força à vivre ainsi éternellement suspenduë, pour être un exemple à la posterité, & apprendre aux Hommes à ne pas mépriser les Dieux, qu'elle repandit ensuite sur le Corps de cette pauvre Créature une liqueur empoisonnée dont l'effet fut de la defigurer, & de la transformer jusqu'au point où nous la voyons aujourd'hui, lui laissant néanmoins la triste consolation de travailler sans relâche à une Broderie inutile, & la rendant au reste l'execration de tous les mortels.

Voilà , Monsieur , ce que nous avons cru jusqu'ici un peu trop légèrement sur le témoignage des Poètes , mais vous venés de faire voir démonstrativement que cette Histoire n'est qu'une fable & un conte fait à plaisir , & que les Poètes , qui ont eu de tous tems aussi bien que les Peintres la liberté de tout entreprendre , ne doivent pas être crû facilement sur leur parole.

La pauvre Arachné donne depuis plusieurs milliers d'années des preuves éclatantes de son humilité par le profond silence qu'elle garde depuis tant de Siecles sur toutes ces calomnies , nonobstant les grands talens qu'elle a reçû des Dieux immortels , elle cache avec une moderation qui n'a gueres d'exemples parmi les mortels , tous les avantages qu'elle possède , & elle a la patience de se voir elle , & tous ses descendans meprisée de tout le monde , & mise au dernier rang des Creatures. Nonseulement les Rois , & les Princes , les Grands Seigneurs & les Magistrats , mais même les plus petits Bourgeois

ne peuvent souffrir sa race ; on la chasse de par tout , on la poursuit avec indignation , sa seule vûë fait horreur , & ses ouvrages sont regardés comme le Symbole de l'inutilité. Les Villageois & les plus pauvres d'entre le petit Peuple sont les seuls qui par pitié ou plutôt par indolence la laissent vivre en repos , & cependant elle travaille sans cesse pour l'utilité de ceux qui la méprisent , & qui la traitent d'une manière si indigne , & elle se tait.

Mais peut-elle s'empêcher de sentir tous ces outrages ? Et combien de fois n'a-t-elle pas brodé sur sa toile ces paroles ?

» Exoriare aliquis tandem spretæ
» novus ultor Arachnes.

Les Dieux l'ont enfin exaucée , soit pitié pour cette creature infortunée , soit bonté pour ceux-mêmes qui la méprisoient , ils commencent à se faire entendre. Minerve , la sage Minerve inspire un celebre Magistrat , destiné pour être un jour à la tête d'un Corps illustre ; le vengeur public de l'innocence

opprimée. Ce Magistrat divinement inspiré, penetre dans les secrets les plus profonds de la nature, & par ses heureuses decouvertes, il tire la pauvre Arachné & sa race de l'oppression, il la remet en honneur, & il fournit en même tems à toute la terre une ressource nouvelle pour se délivrer de la misere & pour se consoler des autres recoltes qui manquent aux hommes.

Vous avez senti, Monsieur, en faisant part au public de ces heureuses decouvertes, que Minerve ne vous y avoit fait entrer que pour soulager les miserables; il est juste après tout, que ceux, qui seuls entre les mortels ont eu de la pieté pour la race d'Arachné, en exerçant avec bonté l'hospitalité envers elle, soient les premiers à recevoir les effets de sa reconnoissance, en tirant profit des biens qu'elle leur procure; ils vont presentement recueillir avec empressement les riches trefors que vous leur avez montrez, & l'abondance dans laquelle ils vont vivre, excitera bientôt la jalousie des autres hommes. En sorte que dans peu de

tems vous aurez la consolation de voir les Maisons les plus opulentes destiner de vastes appartemens à cette race , dorénavant illustrée par vos travaux & tirée par vous de l'obscurité dans laquelle elle gémissoit.

Je ne doute pas même que vous ne parveniez enfin à faire recevoir Arachné avec distinction dans les Compagnies les plus brillantes & que vous ne la rendiez aussi celebre par tout l'Univers qu'on pretend qu'elle l'étoit autrefois dans la Méonie , dans la Lydie , & dans la Béotie ; les Nymphes quitteront de nouveau leur séjour pour la venir voir travailler , comme on dit qu'elles firent autrefois suivant ces vers.

* Hujus ut aspicerent opus admirabile ,
 Descriere sui Nymphæ vineta Timoli,
 Descriere suas Nymphæ Pactolides
 undas.

Et Minerve fera connoître par vous à toute la terre combien étoient calomnieuses les accusations dont on a chargé cette pauvre créature. Le grand nombre

* Ovid. metam. lib. 6.

de Maladies dont vous allés par elle
 procurer la guérison fera voir avec
 évidence que ce qu'on avoit débité du
 venin répandu par Minerve sur le corps
 d'Arachné étoit uue pure imposture ;
 on va s'empressez à recueillir de tous
 côtés ce puissant Remede , qualifié
 faussement de poison ; en un mot toute
 la terre va chanter après vous les loüan-
 ges d'Arachné , quand les hommes se
 verront couverts des Etoffes précieuses
 qu'elle leur aura filées & guéris de tous
 leurs maux par le suc merveilleux qu'elle
 leur aura fourni. Tant il est utile de
 cultiver Minerve comme vous le faites
 Jam cultæ celebrent mortales dona
 Minervæ.

Mais c'est assés badiner sur Arachné ,
 le ton est d'ailleurs pour moi un ton
 forcé , ce stile ne me convient nulle-
 ment , & j'avoüe que je ne comprends
 pas moi même comment occupé com-
 me je le suis à mille affaires sérieuses ,
 je me suis avisé d'employer deux heu-
 res de délassement à jeter sur le papier
 des pensées , qui auroient pû m'occuper
 agréablement quand j'étudiois en se-

conde & en rethorique , mais qui ne conviennent plus à mon âge ni à ma profession , ni à mes vûës. Je ne l'ay fait , Monsieur , que pour vous montrer par là que je suis sensible au service que vous rendés au Public par cette nouvelle & curieuse découverte qui peut effectivement être très - utile & donner lieu à en faire tous les jours de pareilles sur les choses les plus communes , dont les hommes se serviroient avantageusement en mille besoins , s'ils sçavoient en connoître les propriétés cachées. Je ne suis pas moins sensible , Monsieur , à la grace que vous me faites de m'offrir un exemplaire de votre discours quand il sera imprimé. Je l'attends avec empressement , & je le liray avec l'avidité d'un homme qui s'intéresse infiniment à tout ce qui vous regarde , & qui fait de tout tems profession d'être avec un attachement plein de respect , Monsieur , votre très-humble & très-obeissant serviteur.

Signé, POUGET , Prêtre de l'Oratoire.

comble & en reconnaissance, mais qui ne
 contiennent plus à mon âge ni à ma
 profession, ni à mes vues. Je ne l'ai
 été Monsieur, que pour vous honorer
 par la que je suis sensible au plaisir
 que vous rendez au Public par votre
 nouvelle & curieuse découverte qui
 pour effectivement être très utile de
 donner lieu à en faire tous les jours
 de pacilles sur les choses les plus com-
 munes, dont les hommes se servent
 avantageusement en mille besoins, s'ils
 travailloient en conséquence les propriétés ca-
 chées. Je ne suis pas moins sensible,
 Monsieur, à la grace que vous me
 faites de m'écrire un exemplaire de votre
 discours quand il sera imprimé. Je l'ai
 tenu avec respect, & je le liray
 avec l'avidité d'un homme qui aime
 tout ce qui est utile à son pays. Je vous re-
 mède, & qui lui de tout sans proles-
 tion d'aveu avec un attachement plein
 de respect, Monsieur, votre très-hum-
 ble & très-obéissant serviteur.
 Signé, POUGET, Prêtre de l'Oratoire.

